

Meilleures pratiques en matière de création d'emplois



Enseignements de l'Afrique

 Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

 NKC AFRICAN
ECONOMICS
AN OXFORD ECONOMICS COMPANY



A.21-00746

© 2021 Nations Unies

Cet ouvrage est disponible en libre accès en respectant la licence *Creative Commons* créée pour les organisations intergouvernementales, disponible à l'adresse suivante <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/>.

Les éditeurs doivent retirer l'emblème des Nations Unies de leur édition et créer un nouveau visuel de couverture. Les éditeurs doivent envoyer le fichier de leur édition par courriel à publications@un.org.

Les photocopies et les reproductions d'extraits sont autorisées avec les crédits appropriés.

Les observations, interprétations et conclusions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation des Nations Unies, de ses fonctionnaires ou de ses États Membres.

Publication des Nations Unies publiée par le :

Bureau sous-régional en Afrique du Nord
de la Commission économique pour l'Afrique
Rabat (Maroc)
Tél. : (+212) 537 717 829
www.uneca.org

Avant-propos



En tant que l'une des cinq commissions régionales du Conseil économique et social, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a pour mandat d'appuyer le développement économique et social en Afrique, d'encourager l'intégration régionale et de promouvoir la coopération internationale au service du développement régional par la recherche et l'assistance technique aux gouvernements.

Les travaux de la CEA sont axés sur les politiques économiques nécessaires pour permettre à l'Afrique de réaliser une transformation structurelle et une reprise économique plus rapide et plus forte dans le sillage de la pandémie de Covid-19. La Commission œuvre également dans un certain nombre d'autres domaines, tels que la macroéconomie, la gouvernance, le commerce, les statistiques, l'emploi, le développement du secteur privé, la finance, le développement social et l'adaptation aux changements climatiques ainsi que l'atténuation de leurs effets.

Le travail de la CEA est soutenu par cinq bureaux sous-régionaux et un centre de formation spécifiquement dédié aux employés et fonctionnaires africains.

Le présent rapport contient une étude de 34 initiatives en faveur de l'emploi dans 15 pays, mettant l'accent sur les similarités existant parmi les plus réussies, et promouvant les meilleures pratiques en matière de création d'emplois en Afrique. Il aborde les mesures prises par les gouvernements africains et d'autres acteurs clés pour faire en sorte que les politiques de l'emploi produisent des résultats significatifs.

Les résultats des travaux de recherche laissent à penser que l'alignement des objectifs d'emploi du secteur public sur les objectifs commerciaux du secteur privé est un facteur clé de réussite. En outre, la mobilisation des ressources du secteur privé par le biais d'incitations à la formation, ou par la collaboration dans le cadre de partenariats public-privé pour formuler et mettre en œuvre des initiatives en matière d'emploi, peut considérablement augmenter les chances de réussite.

Vera Songwe

Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique
et Secrétaire générale adjointe de l'ONU

À propos de la Commission économique pour l'Afrique

En tant que l'une des cinq commissions régionales du Conseil économique et social, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a pour mandat d'appuyer le développement économique et social en Afrique, d'encourager l'intégration régionale et de promouvoir la coopération internationale au service du développement régional par la recherche et l'assistance technique aux gouvernements.



La création d'emplois durables reste un défi mondial. Cependant, la situation du chômage en Afrique est sans doute la préoccupation la plus pressante du continent, surtout à la lumière des tendances démographiques, qui se caractérisent par une population jeune et croissante. Outre les conséquences socio-économiques négatives liées à un taux de chômage élevé, en particulier chez les jeunes, l'Afrique risque de ne pas profiter des avantages de ce que l'on appelle le dividende démographique. La création d'emplois est donc primordiale pour atteindre les objectifs de développement plus larges du continent et pour s'attaquer à des problèmes graves tels que la pauvreté généralisée, l'inégalité des revenus, les disparités entre les sexes et l'insécurité des moyens de subsistance.

C'est à cette fin que certaines des initiatives les plus récentes de création d'emplois sur le continent ont été examinées dans le but d'identifier les facteurs qui ont contribué à leur succès. Compte tenu de la diversité socio-économique du continent, la réussite d'une initiative dans un pays ne garantit pas son succès dans un autre. Il y a néanmoins des enseignements que les pays africains peuvent tirer les uns des autres. Ces enseignements peuvent être pris en compte lors de la formulation de politiques visant à stimuler l'emploi.

NKC African Economics partage également le désir de voir l'Afrique prospérer, et souhaite apporter une contribution significative au débat sur le développement et jouer un rôle de soutien pour aider le continent à libérer son immense potentiel. Les enseignements tirés des travaux de recherche entrepris pour le présent rapport, en collaboration avec la CEA, apportent un éclairage d'un point de vue politique ou, à tout le moins, stimulent le débat sur un sujet souvent entaché d'idéologies divergentes ou d'idées préconçues.

Noelani King Conradie
Directrice générale
NKC African Economics

À propos de **NKC African Economics**

NKC African Economics est une filiale à participation majoritaire d'*Oxford Economics*, spécialisée dans la recherche politique et macroéconomique en Afrique. NKC étudie et interprète les conditions économiques, politiques et de risque des pays africains afin de mettre en garde contre les dangers et de guider les investisseurs vers les opportunités. Les observations sont fournies dans le cadre d'une connaissance approfondie du continent africain, de son histoire et du contexte économique de chaque pays.

Remerciements

La présente étude intitulée « Meilleures pratiques en matière de création d'emplois : Enseignements de l'Afrique », est le premier fruit de la collaboration entre le Bureau sous-régional en Afrique du Nord de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et *NKC African Economics*, dont le siège est situé en Afrique du Sud et qui fait partie de l'*Oxford Economics Group*.

L'équipe de recherche était dirigée par Cobus de Hart, responsable du Conseil macroéconomique chez *NKC African Economics*, sous la direction de Khaled Hussein, Directeur par intérim du Bureau sous-régional en Afrique du Nord de la CEA. L'étude a été coordonnée par Amal Nagah Elbeshbishi, Chef de la Section de l'emploi et des compétences pour un développement équilibré.

Le Bureau sous-régional en Afrique du Nord tient à remercier tous ceux qui ont participé au webinaire sur les meilleures pratiques en matière de création d'emplois, qui s'est tenu à Rabat le 26 mai 2021. L'étude a bénéficié des conclusions et des recommandations issues du webinaire, lesquelles ont permis d'éclairer et d'affiner les résultats qui sont mis en évidence dans le présent rapport.

Table des matières

Avant-propos	i
Remerciements	iii
Résumé	viii
Vue d'ensemble : Contexte africain	xv
1. Algérie	1
1.1. Réussir grâce à l'orientation professionnelle des jeunes	2
1.2. Des formations sur mesure pour les jeunes	2
1.3. Accès au crédit à taux d'intérêt nul	3
2. Angola	4
2.1. Zones agro-industrielles	5
2.2. Zone économique spéciale de Luanda-Bengo	5
3. Cameroun	7
3.1. Incitations fiscales pour lutter contre le chômage des jeunes	8
3.2. Promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes	8
4. Côte d'Ivoire	10
4.1. La lutte contre le chômage des jeunes	11
4.2. Faire progresser le commerce en Afrique de l'Ouest	11
5. Égypte	13
5.1. Lutter contre l'inadéquation des compétences	14
5.2. Améliorer l'accès au financement	15
6. Éthiopie	16
6.1. Renforcer le partenariat avec le secteur privé	17
6.2. Renforcer les capacités dans l'industrie agroalimentaire	18
7. Ghana	19
7.1. Transformation structurelle de l'emploi	20
8. Kenya	22
8.1. Promouvoir les entreprises détenues par des jeunes	23
8.2. Accès aux opportunités d'emplois numériques	23
9. Maurice	25
9.1. Améliorer l'employabilité des jeunes	26
9.2. Diversification et micro-, petites et moyennes entreprises	27

9.3. Permis de travail et de séjour	27
10. Maroc.....	28
10.1. Bâtir un Maroc plus vert.....	29
10.2. Favoriser la croissance par le biais de grappes industrielles.....	30
11. Nigéria.....	31
11.1. Accès amélioré au crédit agricole	32
11.2. Mégaprojet privé dans la zone économique spéciale	33
12. Rwanda	34
12.1. Promouvoir des emplois inclusifs et durables	35
12.2. Un centre d'affaires pour l'Afrique	36
13. Afrique du Sud.....	37
13.1. Le secteur privé ouvre la voie	38
13.2. Allègement ciblé des revenus	38
13.3. Soutien à la paie.....	39
14. Tunisie	40
14.1. Stabilisation économique et emploi des jeunes	41
14.2. Mashrou3i (mon projet).....	41
14.3. Emplois, opportunités et réussite commerciale	42
15. République-Unie de Tanzanie.....	43
15.1. Soutenir les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre	44
15.2. Établir des partenariats avec le secteur privé	44
15.3. Exigences de localisation et formation	45
Conclusion	46
Bibliographie	48

Figures

Figure 1 : Nombre d'initiatives en faveur de l'emploi par canal primaire	x
Figure 2 : Nombre d'initiatives en faveur de l'emploi par domaine d'intervention.....	xi
Figure 3 : Nombre d'initiatives en faveur de l'emploi par secteur ciblé	xii
Figure 4 : Perspectives de croissance à moyen terme et population active dans divers pays africains	xvi
Figure 5 : Emploi vulnérable en pourcentage de l'emploi total pour 2019	xvii
Figure 6 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour l'Algérie (en pourcentage).....	1
Figure 7 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour l'Angola (en pourcentage).....	4
Figure 8 : Valeur des projets d'investissement enregistrés par l'Agence nationale pour la promotion des investissements et des exportations d'Angola à fin septembre 2020	6
Figure 9 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour le Cameroun (en pourcentage).....	7
Figure 10 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour la Côte d'Ivoire (en pourcentage).....	10
Figure 11 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour l'Égypte (en pourcentage).....	13
Figure 12 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour l'Éthiopie (en pourcentage).....	16
Figure 13 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour le Ghana (en pourcentage).....	19
Figure 14 : Emplois par secteur, Ghana	20
Figure 15 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour le Kenya (en pourcentage).....	22
Figure 16 : Croissance du secteur des TIC et emploi au Kenya	24
Figure 17 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour Maurice (en pourcentage).....	26

Figure 18 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour le Maroc (en pourcentage).....	28
Figure 19 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour le Nigéria (en pourcentage).....	31
Figure 20 : Croissance moyenne de la production au Nigéria, 2016-2019.....	33
Figure 21 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour le Rwanda (en pourcentage).....	34
Figure 22 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour l’Afrique du sud (en pourcentage).....	37
Figure 23 : Création d’emplois grâce au Programme élargi de travaux publics, Afrique du Sud.	39
Figure 24 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour la Tunisie (en pourcentage).....	40
Figure 25 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour la République-Unie de Tanzanie	43
Figure 26 : Croissance du secteur industriel pour la République-Unie de Tanzanie.....	44

Résumé

L'incapacité à trouver des moyens de subsistance satisfaisants constitue un problème dans le monde entier. Mais le passé unique et tumultueux de l'Afrique a créé un problème bien plus ancré que ceux auxquels sont confrontés de nombreux autres marchés émergents et en développement.

La situation a été exacerbée par la pandémie de Covid-19, qui pourrait faire basculer des millions de personnes dans l'extrême pauvreté, effaçant au moins cinq années de progrès dans la lutte contre la misère.

Le chômage et le sous-emploi restent omniprésents sur le continent, et les tendances démographiques laissent penser que la situation continuera de se détériorer si l'on ne parvient pas à y remédier de manière efficace.

Toutefois, la nature du problème du chômage est telle que la mise en œuvre des bonnes politiques et la poursuite d'initiatives efficaces contribueront fortement à placer le continent sur une trajectoire favorable.

Le présent rapport contient les résultats de l'examen de 34 initiatives en faveur de l'emploi dans 15 pays africains, mettant en évidence les caractéristiques communes des plus réussies*.

Compte tenu de la nature idiosyncrasique de la structure économique, de la main-d'œuvre et de l'état des moyens de développement socio-économique de chaque pays, il n'y a que peu d'éléments qui laissent à penser que le succès d'une initiative spécifique peut être reproduit dans un autre pays sans tenir compte de ces différences.

Cependant, en déterminant les approches plus générales qui ont fait leurs preuves dans les différents pays et en identifiant les domaines d'intervention qui ont enregistré les résultats les plus prometteurs, il est possible de se faire une idée de ce qui constitue les meilleures pratiques en matière de création d'emplois.

Le témoignage d'un engagement envers les meilleures pratiques internationales, tant d'un point de vue politique que juridique, est un autre

* Note sur la méthodologie : Le chômage est un thème clé du présent rapport. Toutefois, étant donné que les pays suivent des approches différentes pour définir et mesurer les paramètres du chômage, il s'avère souvent plus utile et plus solide sur le plan statistique d'utiliser une source unique pour les paramètres du chômage, notamment à des fins de comparaison, de modélisation et de prévision. Par conséquent, dans le présent rapport, les chiffres standardisés utilisent souvent des sources qui diffèrent de celles communiquées par les bureaux de statistique. Les chiffres fournis par les bureaux de statistique ou d'autres organisations nationales peuvent très bien être affinés dans le présent rapport, auquel cas les sources seront clairement référencées.

moyen par lequel les pays peuvent tirer des enseignements des expériences menées ailleurs.

En ce qui concerne les normes internationales du travail, l'Organisation internationale du Travail recense des cas de progrès lorsque les pays qui ont ratifié ses conventions progressent dans le respect des grands principes de ces conventions, tant en droit qu'en pratique. Un certain nombre de nations africaines ont déjà ratifié la Convention n° 122 sur la politique de l'emploi de l'Organisation internationale du Travail.

Dans un premier temps, l'identification des expressions les plus courantes mises en avant dans les initiatives de création d'emplois examinées dans le cadre de l'étude a déjà donné un aperçu des principaux facteurs de réussite. Ces expressions, représentées dans un nuage de mots ci-dessous, comprennent le partenariat, le développement des compétences, l'emploi des jeunes, la promotion des investissements et l'accès au crédit.

Emploi des jeunes
et partenariats
public-privé : une
thématique claire
dans les initiatives
en faveur de
l'emploi



Tout en présentant plus en détail les initiatives de création d'emplois dans certains pays africains, cette étude classe également chaque initiative ou politique en fonction des critères suivants :

- a) Le **canal** à travers lequel le projet est mené ;
- b) Le **domaine d'intervention** ;
- c) Le **secteur ciblé** par l'intervention.

En classant le **canal**, le **domaine d'intervention** et le **secteur cible** de chaque initiative, il est possible de formuler une vision plus holistique des thèmes généraux qui se dégagent.

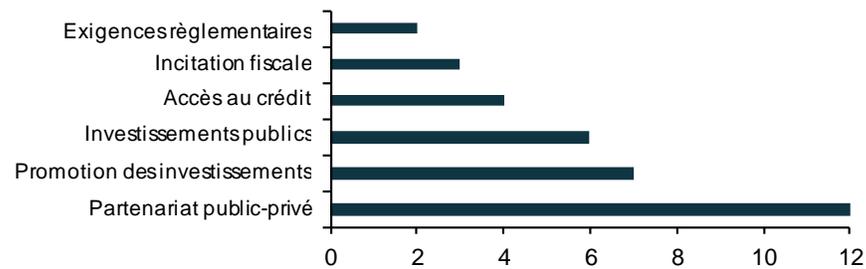
Principaux canaux d'intervention

Sur les 34 initiatives en faveur de l'emploi répertoriées dans le présent rapport, plus d'un tiers a pris la forme de partenariats public-privé (voir figure 1). Ces partenariats varient en nature et en portée, certains se concentrant sur le développement des compétences du secteur privé et d'autres revêtant la forme de projets conjoints réunissant les pouvoirs publics et les entreprises privées.

À titre d'exemple, le programme numérique Ajira, une initiative gouvernementale kényane qui facilite le développement des compétences dans le secteur privé, a donné des séances de formation et offert plus de 50 000 opportunités d'emploi dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (Ajira, 2020a).

Le programme numérique Ajira illustre les avantages que présente la capacité du secteur privé à identifier les opportunités et à s'adapter au changement, créant ainsi un marché du travail plus robuste.

Figure 1 : Nombre d'initiatives en faveur de l'emploi par canal primaire



Source : NKC African Economics (2021).

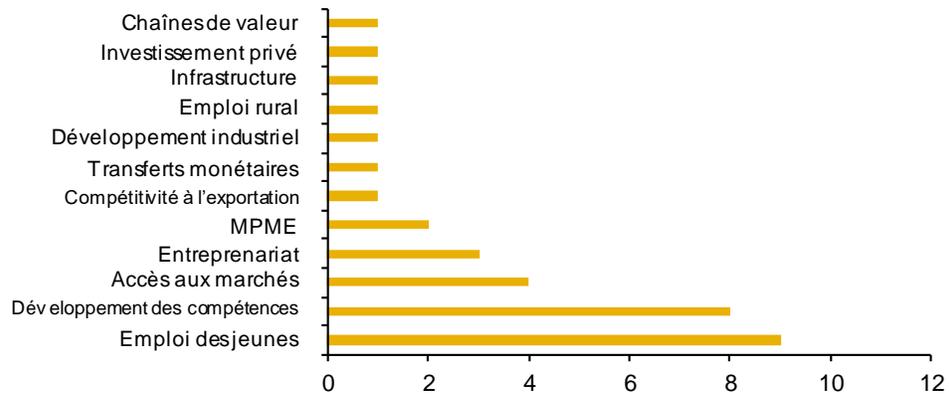
En outre, la promotion des investissements représente un canal important, qui reflète également les avantages associés à la mobilisation et à l'incitation des investissements privés pour stimuler la création d'emplois.

Domaines d'intervention prioritaires

S'agissant des domaines d'intervention, l'étude a révélé que l'emploi des jeunes était au cœur de la plupart des initiatives (voir figure 2) et ce, à juste titre, compte tenu du problème que pose le chômage des jeunes sur le continent.

La mobilisation de l'expertise du secteur privé et la promotion de l'investissement ont été les principaux moteurs des initiatives réussies

Figure 2 : Nombre d’initiatives en faveur de l’emploi par domaine d’intervention



Source : NKC African Economics (2021).

Abréviation : MPME, micro-, petites et moyennes entreprises.

Parmi les autres domaines d’intervention importants figurent le développement des compétences, l’accès au marché, l’entrepreneuriat et les PME. Ces deux derniers domaines d’intervention sont intimement liés et revêtent une importance cruciale pour la création d’emplois. Le manque de compétences est, quant à lui, souvent cité par les entreprises comme un facteur clé limitant la productivité et, partant, l’expansion et l’investissement.

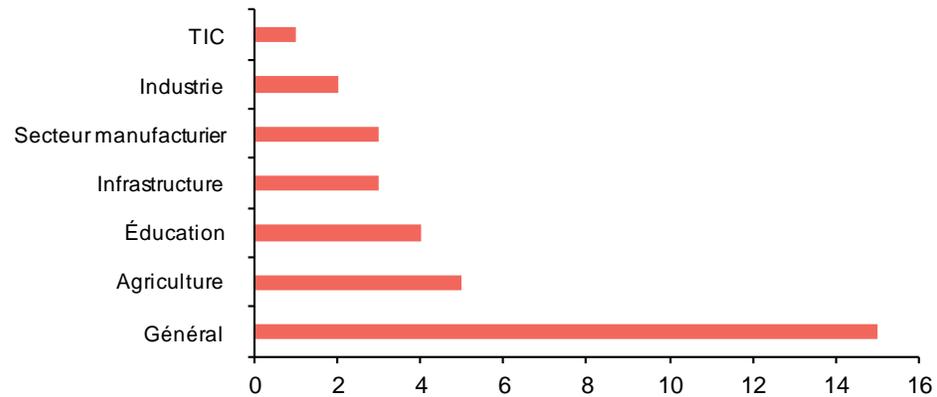
Secteurs d’intervention ciblés

La grande majorité des initiatives de création d’emplois examinées dans ce rapport sont de portée générale et ne ciblent pas un secteur en particulier (voir figure 3). La plupart des initiatives couronnées de succès semblent cependant se concentrer clairement sur un canal précis par lequel elles stimulent l’emploi.

Compte tenu de l’ampleur du problème, il est particulièrement important de mettre l’accent sur la création d’emplois pour les jeunes

La plupart des projets ne ciblent pas un secteur en particulier, mais il est important de se concentrer clairement sur l'objectif à atteindre pour assurer la réussite.

Figure 3 : Nombre d'initiatives en faveur de l'emploi par secteur ciblé



Source : NKC African Economics (2021).

Abréviations : TIC, technologies de l'information et de la communication.

L'octroi de subventions pour le développement des compétences, par exemple, laissera toujours aux forces du marché le soin de déterminer les secteurs qui bénéficieront le plus de cette initiative. Qui plus est, quel que soit le secteur ciblé, il semble que les initiatives qui visent à impliquer différents acteurs de la chaîne de valeur ont souvent un impact plus important. Ces projets mettent souvent à profit l'expertise de segments plus commerciaux ou plus sophistiqués de la chaîne de valeur pour favoriser le transfert de compétences tout en renforçant la compétitivité des bénéficiaires ciblés. Un exemple d'une telle initiative est le programme d'ancrage des emprunteurs (*Anchor Borrowers' Programme – ABP*) du Nigéria, qui soutient les petits exploitants agricoles tout en renforçant également le lien avec les grandes entreprises agroalimentaires. La conception de ce programme présente de nombreux avantages en ce sens qu'il fournit aux petits exploitants agricoles un financement initial pour se procurer les intrants nécessaires et payer la main-d'œuvre supplémentaire pour augmenter la production. Le programme comporte des volets de formation et de soutien, mettant en relation des entreprises plus formelles et de plus grande taille avec des entreprises de type plus informel, ce qui permet le transfert de compétences et de connaissances. Il implique par ailleurs de nombreux acteurs de la chaîne d'approvisionnement et ne se contente pas seulement de prendre en compte les performances globales d'un secteur plus large. Là encore, le fait de se concentrer sur un dysfonctionnement particulier du marché, à savoir la faiblesse des maillons de la chaîne d'approvisionnement, permet aux entreprises privées de soutenir organiquement la création d'emplois.

Les initiatives de création d'emplois qui ciblent des secteurs spécifiques portent souvent sur l'agriculture et l'éducation. Le secteur agricole offre un immense potentiel pour autant que les activités informelles et artisanales puissent être étendues et commercialisées. Les interventions axées sur l'éducation, quant à elles, soutiennent le développement des compétences.

De nombreuses initiatives ciblent également le secteur manufacturier. Le développement de l'industrie manufacturière est d'une importance capitale pour l'Afrique et jouera un rôle central dans la diversification des économies pour leur permettre de ne plus dépendre de l'exportation de matières premières et de l'importation de produits finis. Pour faire évoluer le continent vers une plus grande valeur ajoutée au niveau national, il faudra toutefois que l'Afrique génère les compétences nécessaires et que d'autres facteurs liés à la compétitivité soient pris en compte. Le développement de l'industrie manufacturière est également très important si les pays veulent bénéficier d'initiatives telles que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Principaux enseignements pour l'élaboration de politiques

La priorité accordée à l'emploi des jeunes a porté ses fruits sur l'ensemble du continent et permis de s'attaquer au cœur du problème du chômage. Le recours à des mesures d'incitation fiscale pour permettre aux jeunes demandeurs d'emploi d'acquérir une expérience professionnelle a donné des résultats positifs dans des pays comme l'Afrique du Sud et le Cameroun, et la facilitation des services d'orientation et de conseil a également permis de créer des emplois permanents dans des pays comme l'Algérie et l'Égypte. Les évolutions technologiques entraînent une évolution rapide des compétences demandées et les tendances démographiques se traduisent par une augmentation rapide du nombre de demandeurs d'emploi. Les gouvernements africains devront impérativement œuvrer en faveur d'un équilibre favorable entre l'offre et la demande de main-d'œuvre.

Un autre aspect à prendre en compte lors de l'évaluation du marché du travail est le taux d'activité des femmes, la manière dont ce taux est appelé à évoluer dans le temps, et ce que cela signifie pour la productivité et l'offre de travail. Si le taux d'activité des femmes varie considérablement sur le continent, allant d'environ 17 % en Algérie à quelque 65 % au Botswana (Banque mondiale, 2021), il sera essentiel de reconnaître et de prendre en compte ce segment de la population active pour formuler une solution durable et à long terme au problème du chômage. Des progrès ont déjà été réalisés à cet égard. Par exemple, l'Agence égyptienne de développement des micro-, petites et moyennes entreprises a formulé des objectifs spécifiques pour atteindre et financer les MPME appartenant à des femmes – objectifs que l'Agence a ensuite dépassés. En Côte d'Ivoire, environ 50 % des bénéficiaires du Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes étaient des femmes, illustrant ainsi les avantages potentiels de la création d'initiatives d'emploi plus inclusives. En outre, de nombreuses initiatives de création d'emplois axées sur des domaines tels que l'emploi des jeunes intègrent également des objectifs visant à faciliter et à encourager la création d'emplois pour les femmes.

Si les initiatives discutées dans ce rapport varient considérablement tant en termes de canal d'intervention que de secteur ciblé, quelques thèmes généraux sont présents dans de nombreuses initiatives couronnées de succès. Il s'agit notamment de la priorité accordée à l'emploi des jeunes et au développement des compétences et de la mobilisation des ressources du secteur privé grâce à des partenariats public-privé.

Le profil démographique du continent montre que la plupart des demandeurs d'emploi sont jeunes. En mettant l'accent sur l'emploi des jeunes et le développement précoce des compétences, on cible le problème de l'emploi là où il est le plus aigu. En revanche, compte tenu des contraintes budgétaires et des inefficacités organisationnelles, les initiatives gouvernementales en matière d'emploi sont souvent décevantes et n'atteignent pas leurs objectifs si les ressources du secteur privé ne sont pas mobilisées. Le savoir-faire du secteur privé et la compréhension des compétences requises favorisent aussi les chances de succès d'une initiative. Les thèmes clés des initiatives en faveur de l'emploi identifiés dans ce rapport peuvent être résumés dans les recommandations de politique générale suivantes :

- **L'employabilité est un sujet majeur :** Les tendances démographiques suggèrent que le chômage des jeunes deviendra de plus en plus préoccupant si aucune mesure directe n'est prise. Les initiatives qui améliorent l'employabilité des jeunes en leur offrant la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle ou en soutenant les initiatives entrepreneuriales recèlent un grand potentiel pour combler le fossé entre la demande et l'offre de main-d'œuvre ;
- **Mobiliser le secteur privé :** L'alignement des objectifs d'emploi du secteur public et des objectifs commerciaux du secteur privé est un facteur de réussite clé. La mobilisation des ressources du secteur privé par le biais d'incitations à la formation ou par la collaboration dans le cadre de partenariats public-privé pour formuler et mettre en œuvre des initiatives en matière d'emploi augmente considérablement les chances de réussite ;
- **Des initiatives de portée générale mais ciblées :** De nombreuses initiatives sont de portée générale et ne ciblent pas un secteur en particulier. Cela étant, la plupart des initiatives couronnées de succès semblent se concentrer clairement sur un canal précis par lequel elles stimulent l'emploi. L'octroi de subventions pour le développement des compétences, par exemple, laissera toujours aux forces du marché le soin de déterminer les secteurs qui bénéficieront le plus de cette initiative. Qui plus est, quel que soit le secteur ciblé, il semble que les initiatives qui visent à impliquer différents acteurs de la chaîne de valeur ont souvent un impact plus

important. Ces projets mettent souvent à profit l'expertise de segments plus commerciaux ou plus sophistiqués de la chaîne de valeur pour favoriser le transfert de compétences tout en renforçant la compétitivité des bénéficiaires ciblés. Une orientation claire et des objectifs explicites sont essentiels, et des interventions plus simples peuvent souvent être plus efficaces.

Vue d'ensemble : Contexte africain

La pandémie de Covid-19 a entraîné une régression socio-économique à l'échelle mondiale. La plupart des pays auront connu une baisse de leur production économique, et ce malgré leurs institutions solides et leur stabilité macroéconomique bien ancrée. Les gouvernements du continent africain ont pris des mesures proactives pour atténuer l'impact économique de la pandémie.

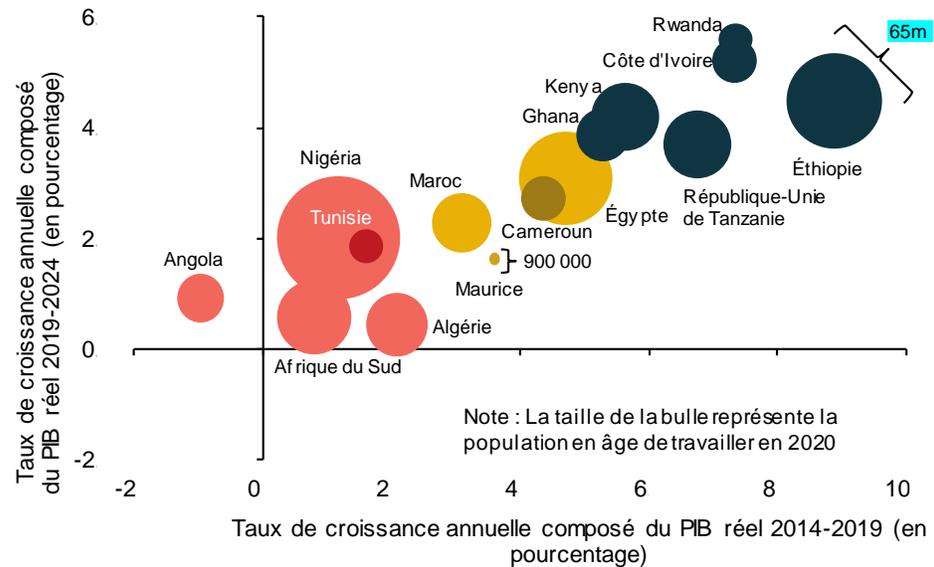
De nombreux pays africains, si ce n'est la plupart, ont dû faire face à des paramètres budgétaires beaucoup moins favorables que ceux observés sur certains marchés plus développés, et l'ampleur et la durée des mesures de relance budgétaire ont reflété cette réalité. Néanmoins, les réponses des gouvernements ont été déterminantes pour protéger les moyens de subsistance sur le continent. Dans le nord du continent, le Gouvernement égyptien a annoncé un plan de relance et de sauvetage d'une valeur de près de 100 milliards de livres égyptiennes en mars 2020, dont environ la moitié des fonds a été affectée au tourisme, secteur à forte intensité d'emplois. Dans la sous-région de l'Afrique australe, le Gouvernement sud-africain a annoncé le début d'un programme de soutien à hauteur de 500 milliards de rands en avril 2020, en complément de mesures fiscales visant à aider les entreprises à faire face aux mois difficiles à venir. Dans la sous-région de l'Afrique de l'Est, le Kenya a annoncé un plan de relance économique en huit points, en mettant l'accent sur le soutien aux petites et moyennes entreprises et aux secteurs à forte intensité d'emplois tels que l'industrie manufacturière et le tourisme. Enfin, en Afrique de l'Ouest, le Gouvernement nigérian a fait adopter des révisions expansionnistes du budget dans le but d'alléger la pression sur l'économie, nonobstant la baisse des prix du pétrole qui pèse lourdement sur les finances publiques. Sur le plan de la politique monétaire, les taux d'intérêt de référence ont chuté à des niveaux historiquement bas dans des pays comme le Maroc, l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire et le Rwanda durant la pandémie de Covid-19, mais les mesures les plus efficaces ont sans doute consisté à élargir les garanties acceptées pour les facilités de prêt de la banque centrale et à réduire les exigences de liquidité et de capital pour les banques.

Si le choc initial a été exogène, la vitesse de la reprise sera déterminée par les paramètres fondamentaux. De nombreux facteurs structurels seront à

l'origine de la croissance économique après la crise, et la diversité institutionnelle et économique du continent africain est telle que la reprise sera loin d'être uniforme. Les pays jouissant d'une plus grande liberté économique et d'un environnement opérationnel favorable seront plus adaptables et donc plus à même d'évoluer dans un monde de l'après-Covid-19.

Certes, de nombreux emplois seront perdus et des entreprises feront faillite, mais les nouveaux départs pourront être facilités par des marchés du travail flexibles, une main-d'œuvre qualifiée et des milieux d'affaires accommodants. Aujourd'hui plus que jamais, les investissements sont susceptibles d'être orientés vers les pays qui disposent d'un environnement macroéconomique et politique stable.

Figure 4 : Perspectives de croissance à moyen terme et population active dans divers pays africains



Le développement économique a pris un coup, mais la reprise à moyen terme incite à l'optimisme

Sources : NKC African Economics (2021), Nations Unies (2019).

Abréviation : PIB, produit intérieur brut.

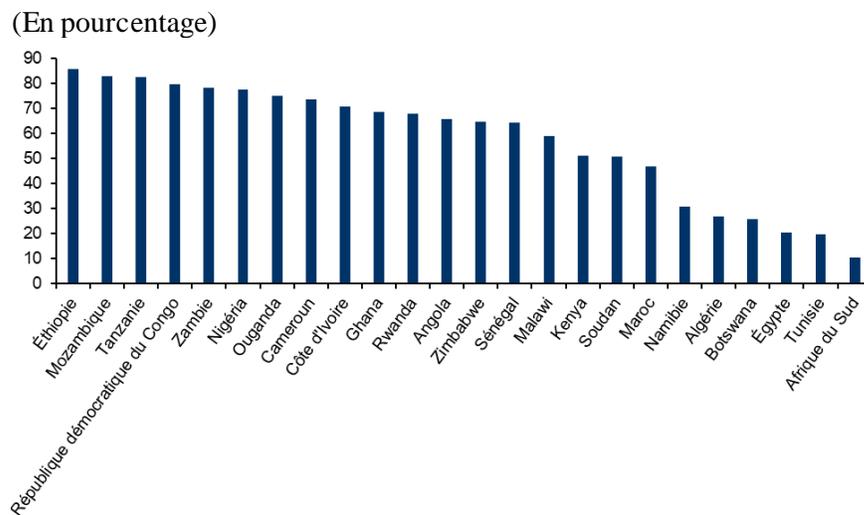
La figure 4 montre que, pendant les cinq années se terminant en 2019, certaines nations d'Afrique de l'Est et de l'Ouest ont affiché une croissance économique parmi les plus fortes du monde. Le taux de croissance annuel composé du produit intérieur brut (PIB) entre 2014 et 2019 (affiché sur l'axe X) a dépassé 6 % en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda. Si l'on examine le taux de croissance annuel composé projeté pour les cinq années suivantes (2019-2024, tel qu'affiché sur l'axe Y), en intégrant la perte de production économique due à la crise économique de 2020, nombre de ces économies devraient enregistrer une croissance annuelle supérieure à 4 % au cours de cette période. Ces chiffres reflètent une nouvelle réalité économique mondiale et, bien qu'ils fassent pâle

figure par rapport à ceux observés au cours de la dernière décennie, ils montrent que le continent devrait encore abriter certaines des économies les plus performantes au niveau mondial.

Il conviendrait toutefois de modérer cet optimisme en tenant compte de la préoccupation la plus pressante du continent, qui a été exacerbée par la pandémie : le chômage. Il est inquiétant de constater que certaines des plus grandes populations en âge de travailler sur le continent se retrouvent dans certaines des économies ayant la croissance la plus lente. Dans le même temps, la plupart des pays africains, malgré leur croissance récente ou prévue, demeurent confrontés à un taux de chômage élevé. La pandémie de Covid-19 a eu un impact particulièrement négatif sur les petites entreprises, ce qui est inquiétant car ces dernières sont essentielles pour créer des emplois et soutenir la croissance de la productivité. Un autre facteur important à prendre en compte est celui de la prévalence de l'emploi vulnérable, ce qui signifie qu'il y a un fort pourcentage d'emplois qui sont intrinsèquement volatils et qui n'offrent pas de sécurité de revenu.

Il est difficile de comparer le chômage en Afrique en raison des nombreuses définitions utilisées, puisque de nombreux pays considèrent l'agriculture de subsistance comme un emploi formel. Ces emplois n'offrent pas de sécurité de revenu et masquent le niveau réel de sous-emploi. Les derniers chiffres de la Banque mondiale (2021) estiment que l'emploi vulnérable peut atteindre 80 % (en proportion de l'emploi officiel) dans des pays comme l'Éthiopie, le Mozambique et la République-Unie de Tanzanie (voir figure 5).

Figure 5 : Emploi vulnérable en pourcentage de l'emploi total pour 2019



Source : Banque mondiale (2021).

Note : sont compris les travailleurs indépendants et les travailleurs familiaux.

Le chômage et le sous-emploi restent préoccupants en Afrique

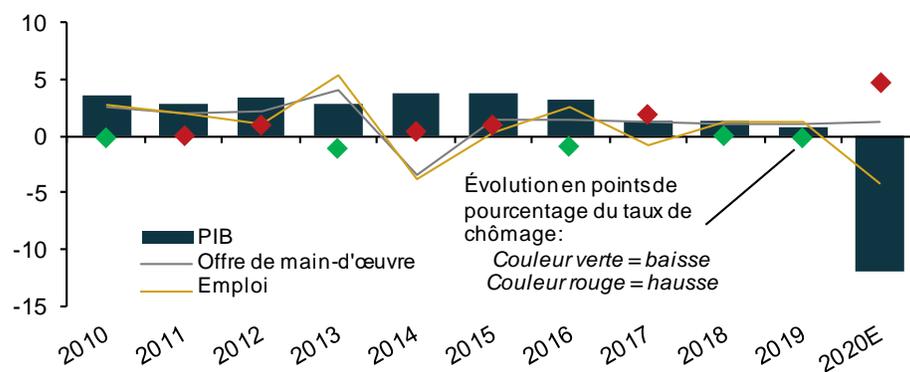
Le chômage n'est en aucun cas un problème insurmontable. Diverses initiatives en faveur de l'emploi ont porté leurs fruits et les leviers de création d'emplois sont à la portée des gouvernements. Non seulement les institutions et les décisions politiques détermineront le rythme de la reprise économique après la pandémie de Covid-19, mais ces facteurs détermineront également dans quelle mesure le progrès économique s'accompagne de la création d'emplois. L'Afrique est confrontée à un certain nombre de défis environnementaux et socio-économiques ; néanmoins, l'un des plus pernicious d'entre eux, à savoir l'incapacité généralisée à générer des moyens de subsistance satisfaisants, peut être résolu en prenant des mesures correctives.

1. Algérie

Avant l’effondrement des prix du pétrole de 2014-2016, l’Algérie a connu une importante reprise économique soutenue par l’explosion des prix des hydrocarbures. La baisse des prix du pétrole a toutefois entraîné une chute des exportations de plus de 40 % entre 2014 et 2016 (Banque d’Algérie, 2021). Bien que les prix du pétrole se soient redressés au cours des années précédant la pandémie de Covid-19, les exportations de carburant ne sont jamais tout à fait revenues à leurs niveaux antérieurs, ce qui a entraîné une détérioration substantielle de la position des réserves de change. L’apparition de la pandémie de Covid-19 a aggravé la situation de l’économie, qui, selon les estimations, a connu une contraction à deux chiffres en 2020 (voir figure 6). Ce grave effondrement aurait eu des conséquences désastreuses sur le taux de chômage, qui s’est établi en moyenne à environ 12,8 % en 2020, contre 11,8 % en 2019 (Banque mondiale, 2021). Certes, les prix mondiaux du pétrole devraient progressivement augmenter dans les années à venir, il est nécessaire de s’éloigner sérieusement du modèle de l’État rentier pour sortir l’Algérie de la crise économique à laquelle elle est confrontée.

Figure 6 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour l’Algérie (en pourcentage)

La crise de 2020 a eu de graves conséquences sur le taux de chômage.



Sources : NKC African Economics (2021), Banque mondiale (2021).

La dégradation de la situation économique en Algérie a entraîné le gel des embauches dans l’ensemble du secteur public, qui représente environ 40 % de l’emploi formel total (Agence danoise pour le développement des syndicats, 2020). Cela a engendré une frustration au sein de la population jeune – dont une grande partie est très instruite mais ne peut être absorbée par le secteur privé peu dynamique. Il s’agit à la fois d’un problème de demande et d’offre ; il y a un manque de demande de travailleurs qualifiés dans le secteur privé, et une inadéquation entre la demande du marché du travail et l’offre d’éducation.

Initiatives clés en matière de création d'emplois

1.1. Réussir grâce à l'orientation professionnelle des jeunes

En 2015, le Projet pour l'emploi des jeunes a été lancé par *World Learning Algeria* en collaboration avec l'Initiative de partenariat pour le Moyen-Orient. Ce projet triennal visait à « renforcer les liens entre les jeunes et le monde du travail » (Farrand, 2019 p. 4). Pour ce faire, des centres de développement professionnel des jeunes ont été créés dans des écoles privées de formation professionnelle sur neuf sites. Ces centres ont offert aux étudiants une formation complémentaire à la recherche d'emploi et aux compétences professionnelles essentielles, ainsi que l'accès à une nouvelle plateforme de recherche d'emploi et d'adéquation professionnelle. En outre, le projet a permis d'améliorer les méthodes et le matériel de formation des centres de formation professionnelle, de renforcer les liens entre les écoles techniques et les entreprises locales et d'offrir des stages et des possibilités d'emploi aux étudiants. Quelque 9 500 jeunes Algériens ont bénéficié d'une formation dans le cadre du projet, et un emploi a été garanti à 79,7 % des participants qui cherchaient du travail (Farrand, 2019).

Le Programme d'Appui Jeunesse Emploi a été mis en œuvre sur une période de trois ans, soit de 2016 à 2019. Ce programme, cofinancé par le Gouvernement algérien (2,5 millions d'euros) et par l'Union européenne (23,5 millions d'euros), visait à « soutenir l'action et les réformes du gouvernement algérien dans ses politiques nationales en direction de la jeunesse » (Programme d'Appui Jeunesse Emploi, 2021). Le Programme a été déployé dans quatre *wilayas* ou gouvernorats pilotes – Annaba, Bechar, Khenchela et Oran – et a touché plus de 6 500 jeunes Algériens grâce à ses services d'orientation et de conseil. Enfin, plus de 130 entreprises ont été créées, lesquelles ont embauché environ 500 jeunes.

1.2. Des formations sur mesure pour les jeunes

Le projet – Accroître l'emploi dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord – était une autre initiative qui a été créée pour s'attaquer au problème du chômage des jeunes en Algérie. Le projet pilote, qui a été fondé par *Education for Employment* en partenariat avec l'Initiative de partenariat pour le Moyen-Orient, s'est échelonné de 2017 à 2019. Le projet avait pour objectif de collaborer avec diverses entreprises et industries afin d'évaluer la demande de compétences dans le secteur privé, de proposer des cours de formation sur mesure aux jeunes et de garantir des opportunités d'emploi aux participants. Le projet a offert une formation à l'employabilité et à la recherche d'emploi à 100 étudiants d'universités publiques, et une formation aux compétences non techniques à 616 jeunes. À la suite de cette formation,

Canal :
Partenariat public-privé

Domaine d'intervention :
Emploi des jeunes

Secteur :
Éducation

Canal :
Partenariat public-privé

Domaine d'intervention :
Emploi des jeunes

Secteur :
Éducation

567 participants au programme ont obtenu un emploi (Barry et Dandachli, 2020).

1.3. Accès au crédit à taux d'intérêt nul

Les politiques interventionnistes visant à encourager la participation économique des jeunes ont été facilitées par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes d'Algérie (2021). L'un des principaux mécanismes d'intervention était l'octroi de prêts sans intérêt. Selon l'Agence, depuis son lancement en 1997, le programme a facilité la création de 878 264 emplois à la fin de 2016, 92 % des prêts étant destinés à des Algériens de moins de 35 ans. Selon certains médias, le nombre d'emplois créés était passé à 1,2 million en novembre 2018. Cependant, Adair et Souag (2019) ont souligné que le fait de considérer le nombre brut d'emplois plutôt que les flux nets pourrait gonfler l'impact perçu du programme. En outre, les conclusions de la présente étude ont révélé que « l'impact des politiques du marché du travail en matière de chômage s'est avéré plutôt faible ».

Canal :

Accès au crédit

Domaine

d'intervention :

Esprit d'entreprise

Secteur :

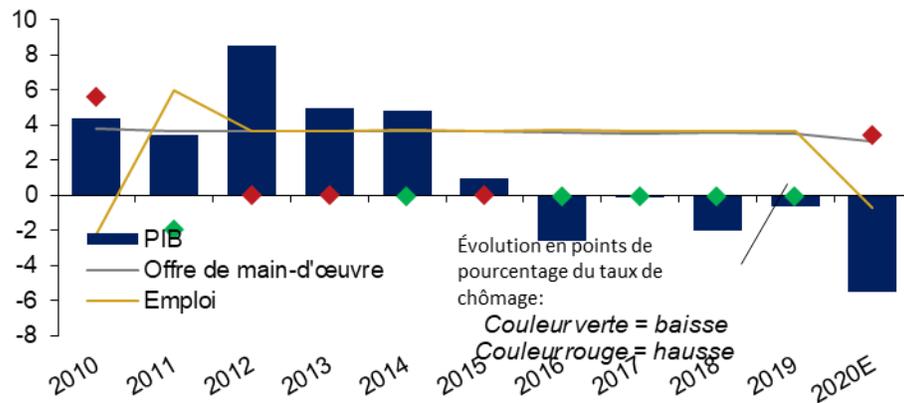
Général

2. Angola

Le deuxième plus grand producteur de pétrole d’Afrique est plongé dans une dépression économique qui dure depuis cinq ans. Outre la baisse des prix du pétrole, les exportations du secteur pétrolier – qui représentent plus de 95 % des exportations totales de marchandises (Banque d’Angola, 2021) – sont soumises à la pression d’une production en déclin due à un manque d’investissements. Les efforts pour diversifier les activités hors pétrole ont été entravés par de graves retards dans les infrastructures, une bureaucratie pesante et la corruption. L’élection du président João Lourenço en 2017, après le mandat de près de quatre décennies du président José Eduardo dos Santos, et l’approbation d’un programme de prêt triennal du Fonds monétaire international en décembre 2018 ont donné un certain élan aux efforts de réforme économique.

L’administration Lourenço a pris des mesures sévères à l’encontre des hauts fonctionnaires accusés de corruption (News24, 2020) et a lancé un programme de privatisation de 195 entreprises publiques (PROPRIV, 2020).

Figure 7 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour l’Angola (en pourcentage)



Sources : NKC African Economics (2021), Banque mondiale (2021).

Les années fastes de la production pétrolière n’ont pas entraîné une baisse du chômage (voir figure 7). En revanche, la plupart de la croissance de l’emploi de ces dernières années a été portée par les services publics et la construction. Dans le même temps, l’emploi informel (principalement l’agriculture de subsistance) reste la plus grande source d’emploi (Société financière internationale, 2019). L’estimation modélisée de l’Organisation internationale du Travail pour le taux de chômage en 2020 (de manière restrictive) était de 7,7 % (Banque mondiale, 2021), tandis que le taux de

Les années fastes de la production pétrolière n'ont pas entraîné une baisse du chômage

chômage officiel (plus large) en 2019 était supérieur à 30 % (*Instituto Nacional de Estatística*, Angola, 2021).

Initiatives clés en matière de création d'emplois

2.1. Zones agro-industrielles

Canal :
Promotion de
l'investissement

**Domaine
d'intervention :**
Accès au marché

Secteur :
Agriculture

Malgré l'abondance de terres et d'eau dans le pays, l'industrie agricole reste largement sous-développée, et seulement environ 10 % des terres arables, estimées à 35 millions d'hectares, sont cultivées (Société financière internationale, 2020). L'administration précédente, sous la direction de l'ancien président, M. dos Santos, avait privilégié les investissements publics à grande échelle dans les zones agro-industrielles pour développer le secteur agricole, mais le nouveau gouvernement envisage de privatiser plusieurs exploitations agricoles dans ces zones dans le cadre du programme PROPRIV, qui prévoit la privatisation de 195 entreprises publiques.

La plus grande de ces zones agro-industrielles est le complexe agro-industriel de Capanda, d'une superficie de 411 000 hectares, qui est situé dans la municipalité de Cacusso au nord de l'Angola, à environ 380 km à l'est de la capitale Luanda (Société financière internationale, 2019). Les exploitations piliers du complexe agro-industriel de Capanda sont la *Bioenergy Company of Angola* (Biocom), la ferme Molda Terras, la ferme Montenegro et la ferme Socamia. Biocom produit du sucre destiné au marché intérieur, de l'électricité à partir de la biomasse pour la Compagnie nationale d'énergie angolaise et de l'éthanol pour le marché européen. L'entreprise, qui a commencé son activité en 2014, procure des emplois à environ 3 000 travailleurs (VerAngola, 2020). En parallèle, la ferme Socamia produit du maïs pluvial, que le groupe Castel, basé en France, utilise pour la production locale de bière (*Further Africa*, 2019).

2.2. Zone économique spéciale de Luanda-Bengo

La Zone économique spéciale de Luanda-Bengo, la seule zone économique spéciale en Angola, a été créée en 2009 en tant qu'entreprise d'État (filiale de Sonangol) et couvre une superficie de 840 000 hectares. La zone est située à environ 25 km du centre de Luanda, capitale du pays, et comptait 80 entreprises opérationnelles en 2020 (Zone économique spéciale de Luanda-Bengo, 2020). Plusieurs unités industrielles appartenant à l'État dans la zone sont mises aux enchères dans le cadre de PROPRIV.

L'une des dernières entreprises à avoir ouvert ses portes dans la Zone économique spéciale de Luanda-Bengo est une usine d'assemblage de tracteurs appartenant à *Kaheel Agricultura Angola*, qui est censée assembler jusqu'à 3 000 tracteurs par an pour le marché local et, éventuellement, pour

Canal :
Promotion de
l'investissement

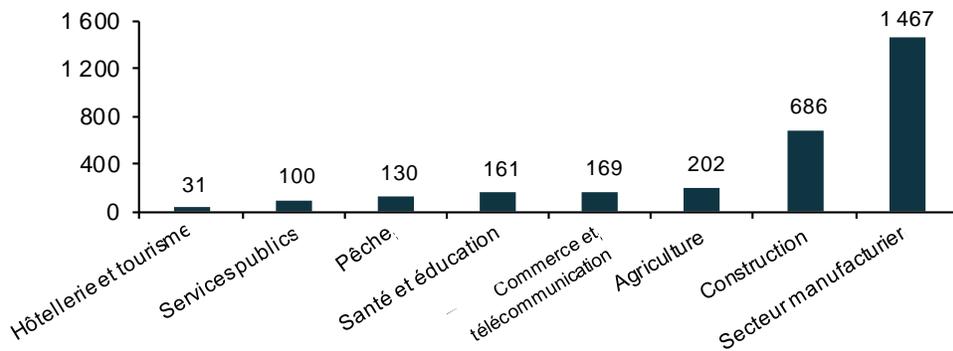
**Domaine
d'intervention :**
Accès au marché

Secteur :
Fabrication

la République démocratique du Congo. Le projet a été facilité avec le soutien de l'Agence nationale pour la promotion des investissements et des exportations d'Angola – une agence gouvernementale créée en 2018 pour promouvoir les nouveaux projets d'investissements directs étrangers qui stimulent les exportations angolaises (Zone économique spéciale de Luanda-Bengo, 2020).

Figure 8 : Valeur des projets d'investissement enregistrés par l'Agence nationale pour la promotion des investissements et des exportations d'Angola à fin septembre 2020

(Millions de dollars des États-Unis)



Source : Agence nationale pour la promotion des investissements et des exportations d'Angola (2020), *NKC African Economics* (2021).

Selon l'Agence nationale pour la promotion des investissements et des exportations d'Angola (2020), les projets d'investissement enregistrés dans le cadre de l'initiative avaient déjà créé près de 5 200 emplois entre août 2018 et septembre 2020. Ces projets ont le potentiel de créer environ 19 000 emplois locaux à leur plein régime (voir figure 8). La majorité des projets sont situés dans la Zone économique spéciale de Luanda-Bengo et relèvent de l'industrie manufacturière. La valeur totale des projets de l'industrie manufacturière enregistrés auprès de l'Agence à fin septembre 2020 avoisinait 1,5 milliard de dollars, suivie du secteur de la construction, avec 686 millions de dollars.

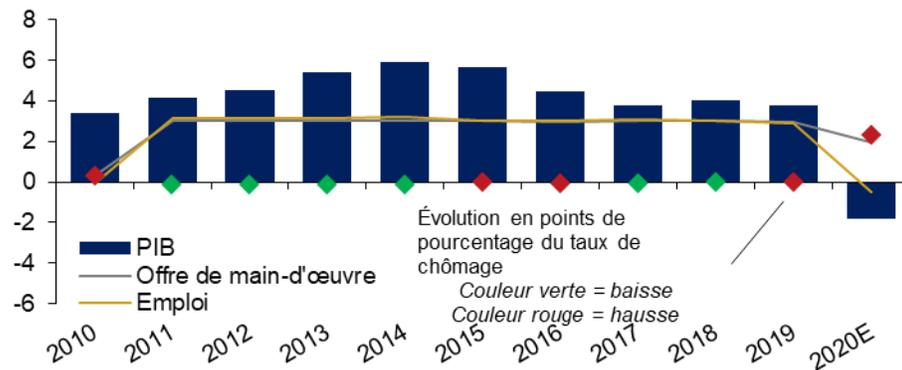
3. Cameroun

L'économie du Cameroun a connu une croissance régulière ces dernières années, avec un taux de croissance annuel du PIB réel de 4,5 % en moyenne entre 2010 et 2019 (voir figure 9). Cette expansion économique constante s'est accompagnée d'une baisse du taux de chômage du pays, qui est passé de 4,1 % en 2010 à 3,3 % en 2019 (Banque mondiale, 2021). La dynamique économique a été interrompue en 2020 lorsque l'économie a été ravagée par la crise de Covid-19, et le double choc de la pandémie et de la chute des prix des matières premières a entraîné une détérioration de la quasi-totalité des marqueurs économiques. Pour couronner le tout, la poursuite du conflit dans la région anglophone a ébranlé davantage le pays, tandis que des inondations localisées ont fait des ravages. Ces événements devraient entraîner une augmentation des pertes d'emplois à court terme, les prévisions actuelles suggérant que le taux de chômage reculera à 4,9 % en 2021, après être passé de 3,3 % en 2019 à un taux estimé à 5,2 % en 2020.

Le manque de développement des infrastructures a considérablement freiné la croissance et, par conséquent, les possibilités d'emploi. Les autorités camerounaises ont pris des mesures notables ces dernières années pour développer les infrastructures du pays afin d'améliorer l'environnement des affaires et de créer des opportunités d'emploi durables.

Figure 9 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour le Cameroun (en pourcentage)

Le manque d'infrastructures et le conflit en cours freinent les possibilités



Sources : NKC African Economics (2021), Banque mondiale (2021).

En dépit des progrès soutenus du pays dans la réduction du chômage avant la pandémie de Covid-19, le niveau élevé du chômage chez les jeunes reste un sujet de préoccupation constant sur le marché du travail. Les jeunes représentent 78 % de la population, et plus de 50 % d'entre eux vivent en milieu rural (Fonds international de développement agricole, 2020). Par conséquent, divers programmes ont été lancés avec succès pour lutter contre le chômage des jeunes, et les gouvernements locaux et les autorités régionales se sont fortement mobilisés pour financer le développement des

infrastructures afin de faire progresser le développement économique. À cette fin, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale a lancé son programme économique régional, composé de 84 projets d'infrastructure, visant à stimuler la croissance en Afrique centrale d'ici 2025 (Radio France Internationale, 2020).

Initiatives clés en matière de création d'emplois

3.1. Incitations fiscales pour lutter contre le chômage des jeunes

Canal :
Mesures d'incitation fiscale

**Domaine
d'intervention :**
Emploi des jeunes

Secteur :
Général

En 2016, le Gouvernement camerounais a introduit un régime d'incitation fiscale qui visait à promouvoir l'emploi des jeunes dans le pays. Ce régime incite les entreprises à employer des personnes âgées de moins de 35 ans en les exemptant de toutes les retenues salariales et patronales (à l'exception des cotisations de sécurité sociale) pour ces employés. Environ 1 500 emplois ont été créés par ce régime au cours des trois premières années. L'incitation fiscale ne devait initialement être en vigueur que jusqu'en 2019, mais en raison de son succès, le dispositif a été pérennisé par la Loi de finances 2020.

Pour bénéficier de ces exonérations, les entreprises doivent soumettre une liste des personnes employées à partir du 1^{er} janvier 2017 à leur bureau fiscal local. Le régime ne s'applique qu'aux contrats de travail et non aux contrats de location de main-d'œuvre. Cette exclusion se justifie par le fait que les contrats de location de main-d'œuvre impliquent des entreprises spécialisées qui fournissent des travailleurs en échange d'une rémunération, et qu'un tel service est considéré comme un contrat commercial par opposition à un contrat de travail (*Business in Cameroon*, 2020).

3.2. Promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes

Canal :
Promotion de
l'investissement

**Domaine
d'intervention :**
Emploi des jeunes

Secteur :
Agriculture

Une autre initiative à plus grande échelle en faveur de l'emploi des jeunes, appelée le Programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes, a été lancée par le gouvernement en 2014 et devrait se poursuivre jusqu'en 2023. Ce programme vise à atteindre deux résultats principaux : soutenir les jeunes dans la création et la gestion d'entreprises agropastorales performantes, et promouvoir un cadre politique, organisationnel et institutionnel favorable à la création et au développement d'entreprises agropastorales pour les jeunes. Le coût total du programme est estimé à 73 millions de dollars.

Le Programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes est concentré dans les quatre régions du Cameroun (le Centre, le Sud, le Littoral et le Nord-Ouest) qui regroupent environ 40 % de la population de jeunes individus résidant en milieu rural. Le Programme suit une approche d'incubation qui vise à éliminer les contraintes, à améliorer l'accès des jeunes

entrepreneurs à divers services et à soutenir le développement des entreprises dans les différentes chaînes de valeur.

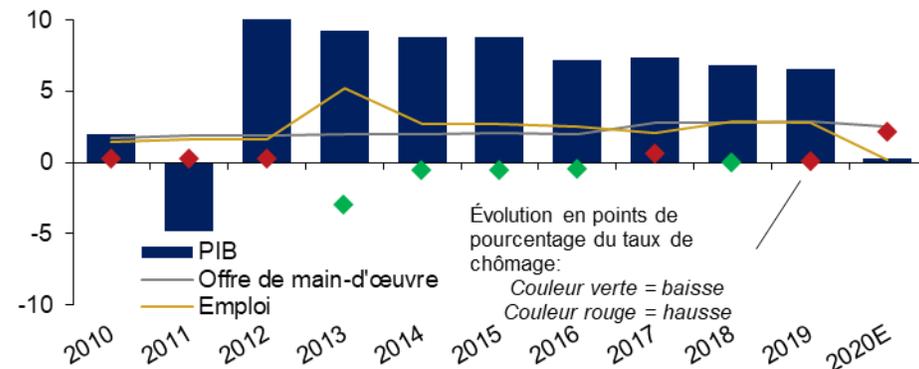
Le retour d'information sur l'état d'avancement du programme à fin 2020 indiquait qu'il était achevé à 53,9 % et que le degré de réalisation était satisfaisant, malgré l'impact qu'a eu la Covid-19 sur le pays et les troubles sociopolitiques survenus dans la région anglophone. Les résultats montrent que 1 993 nouvelles entreprises agropastorales ont été créées, dont 38,8 % sont gérées par des femmes, l'objectif à long terme étant de créer 3 700 entreprises. Ces évolutions ont également contribué à la création de 7 972 nouveaux emplois dans le secteur agricole. En 2021, le programme se concentrera sur le perfectionnement des entreprises déjà créées pour faire en sorte qu'elles puissent opérer de manière autonome, tout en assurant la durabilité des activités agricoles promues par le programme (Fonds international de développement agricole, 2020).

4. Côte d’Ivoire

La Côte d’Ivoire a connu une croissance économique soutenue depuis la fin de la Seconde guerre civile ivoirienne en avril 2011, l’économie réelle affichant un taux de croissance annuel moyen de 8,1 % entre 2012 et 2019 (voir figure 10). Cette croissance rapide s’est accompagnée d’une diminution significative du taux de chômage du pays, qui est passé de 7,2 % en 2012 à 3,2 % en 2019 (Banque mondiale, 2021). Cependant, l’épidémie de Covid-19 en 2020 a gravement entravé l’économie nationale et, par conséquent, entraîné un pic du taux de chômage. Malgré cela, la Côte d’Ivoire devrait relativement bien résister à la pandémie par rapport au reste du continent en raison de la robustesse de son économie locale.

En tant que premier producteur mondial de cacao, la Côte d’Ivoire (ainsi que le Ghana) a pris des mesures en 2020 pour réduire la pauvreté des agriculteurs en introduisant une prime de 400 dollars par tonne, souvent appelée « différentiel de revenu vital ». Cette prime a toutefois entraîné une offre excédentaire notable de cacao en cette période de crise économique, car elle maintient artificiellement les prix à la hausse. L’impact et la viabilité à long terme de la prime restent à établir.

Figure 10 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour la Côte d’Ivoire (en pourcentage)



Sources : NKC African Economics (2021), Nations Unies (2019), Banque mondiale (2021).

Ces dernières années, l’accent a été mis sur le développement industriel en Côte d’Ivoire, accompagné d’efforts visant à accroître le niveau de compétences de la main-d’œuvre du pays. Cette démarche est tout aussi importante pour réduire la dépendance de l’économie nationale vis-à-vis du cacao et faire reculer la pauvreté dans le pays.

En dépit d’une amélioration considérable de l’emploi depuis 2012, la pauvreté persiste.

Initiatives clés en matière de création d'emplois

4.1. La lutte contre le chômage des jeunes

Les autorités ivoiriennes ont lancé le Programme d'appui à l'amélioration de l'employabilité et de l'insertion des jeunes vers la fin de 2013 pour tenter de modifier le profil de la population active du pays à la suite de la guerre civile qui a pris fin en 2011.

Le Programme était initialement censé se déployer entre décembre 2013 et avril 2014 et comportait trois volets : offrir un soutien à la formation professionnelle et aux réformes de l'emploi ; améliorer la pertinence et la gouvernance de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ; et améliorer la coordination sectorielle. Il devait bénéficier directement à 59 000 étudiants en formation professionnelle, à 155 000 étudiants en enseignement supérieur et à 2 000 jeunes chômeurs dans divers secteurs et industries. Le financement, qui s'élevait à 28,5 millions de dollars (un prêt de 21 millions de dollars et une subvention de 7,5 millions de dollars), a été assuré par le Fonds africain de développement.

Le Programme d'appui à l'amélioration de l'employabilité et de l'insertion des jeunes a duré plus longtemps que prévu et s'est achevé en mars 2015. Les résultats se sont révélés très positifs, puisque 108 384 personnes ont bénéficié d'une formation professionnelle, comparativement à l'objectif initial de 59 000 personnes. Les bénéficiaires étaient répartis équitablement, les femmes représentant environ 50 % d'entre eux. Au total, 301 226 étudiants et boursiers ont bénéficié du programme, dont 43 % de femmes. En outre, trois établissements de soutien scolaire ont été construits (ou remis en état). Sur le plan de la création d'emplois, l'initiative n'a pas été à la hauteur : seuls 1 500 emplois ont été créés, alors que l'objectif initial était d'en créer 2 000. Environ 49 % de ces 1 500 emplois ont été pourvus par des candidates (Fonds africain de développement, 2017).

4.2. Faire progresser le commerce en Afrique de l'Ouest

Dans le but d'accroître la capacité et de stimuler la création d'emplois, la construction d'un nouveau terminal à conteneurs au port d'Abidjan a débuté le 5 octobre 2020. Le port, qui assure environ 90 % du commerce extérieur du pays, pourra accueillir des navires transportant jusqu'à 15 000 conteneurs lorsque le terminal sera achevé, contre une capacité maximale actuelle de 3 500 conteneurs.

Selon Hien Sié, Directeur général du port d'Abidjan, l'achèvement du nouveau terminal permettra au port de rivaliser avec tous les autres ports

Canal :
Investissement public

**Domaine
d'intervention :**
Développement des
compétences

Secteur :
Éducation

Canal :
Investissement public

**Domaine
d'intervention :**
Accès au marché

Secteur :
Infrastructures

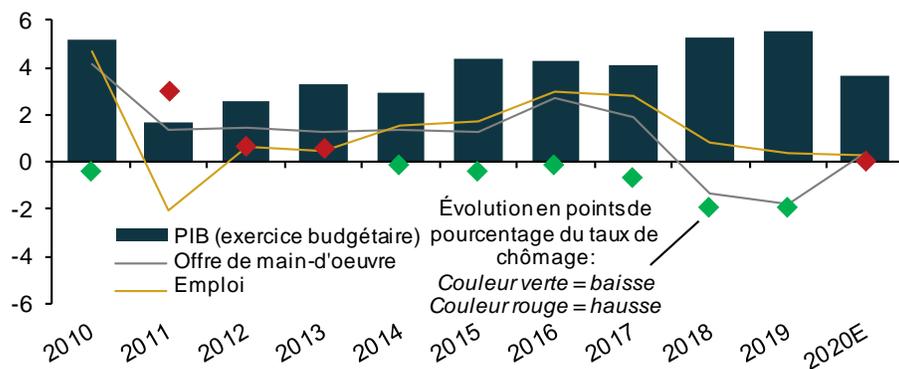
d'Afrique en termes de réception des navires, d'infrastructures et de capacité d'entreposage. Le nouveau terminal est destiné à attirer davantage de trafic commercial en provenance des pays sans littoral de la sous-région, tels que le Burkina Faso, le Mali et le Niger (Mieu, 2020).

Il est estimé que 800 emplois seront directement créés par la construction et l'exploitation éventuelle du port, et il est probable que de nombreux autres seront créés indirectement grâce aux externalités positives qui découleront de la capacité accrue du port. Non seulement la Côte d'Ivoire sera en mesure de transporter davantage de ses propres produits d'exportation vers le marché international, mais elle pourra également faciliter le commerce maritime pour le compte des pays sans littoral de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Cela contribuera au développement des secteurs de l'industrie et des services du pays et, par conséquent, à la création d'un plus grand nombre d'emplois qualifiés. De plus, cela pourrait réduire la dépendance de l'économie nationale à l'égard du secteur agricole afin de diminuer le chômage, tout en luttant contre la pauvreté extrême des personnes les plus vulnérables du pays. La construction de ce projet devrait être achevée en avril 2022 (*Ship Technology*, 2020).

5. Égypte

L'Égypte est l'une des rares économies mondiales qui semble avoir fait preuve de résilience face à la pandémie de Covid-19. Bien que la croissance économique se soit établie à environ 1,2 % en 2020, contre 5,7 % en 2019 (voir figure 11), elle est demeurée positive, reflétant la capacité de l'économie à absorber certains des chocs provoqués par la pandémie. Cela peut en grande partie être attribué à plusieurs réformes macroéconomiques soutenues par le Fonds monétaire international, qui ont été adoptées depuis 2016. En outre, le gouvernement a rapidement mis en œuvre plusieurs initiatives visant à soutenir les industries les plus durement touchées au début de la pandémie.

Figure 11 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour l'Égypte (en pourcentage)



Sources : NKC African Economics (2021), Agence centrale pour la mobilisation du public et la statistique (2021).

Malgré la résilience relative de l'économie, le pays n'a pas entièrement échappé aux effets dévastateurs des diverses restrictions liées à la Covid-19. Le taux de chômage a atteint 9,6 % au deuxième trimestre 2020, contre 7,7 % au premier trimestre, traduisant une perte de 2,7 millions d'emplois au deuxième trimestre. À mesure que les restrictions découlant de la Covid-19 s'assouplissaient et que les activités quotidiennes normales reprenaient, le taux de chômage est descendu à 7,2 % au troisième trimestre, traduisant la récupération de deux millions d'emplois au cours de ce trimestre (Agence centrale pour la mobilisation du public et la statistique, Égypte, 2021). Le taux de chômage est resté stable à 7,2 % au quatrième trimestre, selon les derniers chiffres de l'agence.

Bien que l'on prévise une expansion de l'économie de 3,3 % en 2021 et un taux de croissance annuel de 3,7 % à moyen terme, cela ne suffira pas à répondre aux exigences de l'emploi pour une population active en forte croissance.

Des changements politiques majeurs sont nécessaires pour s'attaquer au problème imminent du chômage en Égypte

Initiatives clés en matière de création d'emplois

5.1. Lutter contre l'inadéquation des compétences

En 2016, le Gouvernement égyptien a lancé un nouveau cadre de développement national intitulé « Vision 2030 », dont le but est de jeter les bases d'une croissance économique durable par la poursuite de divers objectifs économiques, environnementaux et sociaux. L'un des dix piliers poursuivis dans ce cadre est celui de l'éducation et de la formation – un élément clé pour un pays où il existe un décalage entre les compétences détenues par la main-d'œuvre et celles requises par le secteur privé (Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques, 2016). C'est dans ce contexte que le Programme de réforme de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels a été créé.

L'initiative, qui est cofinancée par le Gouvernement égyptien et l'Union européenne, opère dans 27 gouvernorats du pays. L'objectif principal du programme est de mieux aligner l'éducation des jeunes sur les besoins du marché du travail en les encourageant à apprendre un métier comme alternative à l'apprentissage académique traditionnel (Programme de réforme de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels, 2021). Il propose aux étudiants et aux diplômés des cours professionnels spécialisés plus courts, axés sur les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, notamment le tourisme et l'hôtellerie, l'agriculture, l'agroalimentaire, les TIC, les énergies renouvelables, le textile, le bâtiment et la construction, la technologie automobile, la logistique et le génie industriel.

Le programme a progressé dans la réalisation de son mandat. Environ 45 000 dossiers d'orientation professionnelle ont été gérés ; 90 écoles et centres de formation ont été rénovés ; 1 320 possibilités de stage ont été offertes aux étudiants ; et 7 000 travailleurs et demandeurs d'emploi, 4 000 enseignants techniques et 500 facilitateurs d'orientation ont tous suivi une formation (Programme de réforme de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels, 2021). Malgré ces progrès, il reste encore beaucoup à faire pour que le programme ait l'impact étendu souhaité sur les industries à forte intensité de main-d'œuvre, qui accueillent deux millions d'étudiants chaque année.

Canal :
Investissement public

**Domaine
d'intervention :**
Développement des
compétences

Secteur :
Éducation

5.2. Améliorer l'accès au financement

Canal :

Accès au crédit

Domaine d'intervention :

Micro-, petites et moyennes
entreprises

Secteur :

Services financiers

Le développement économique est un autre pilier essentiel de la Vision 2030. Pour ce faire, le développement d'un secteur privé dynamique est indispensable (*Arab Development Portal*, 2016). C'est dans ce contexte que le gouvernement, ainsi que diverses autres parties prenantes, ont donné la priorité à l'amélioration de l'accès au financement pour les micro, petites et moyennes entreprises. En Égypte, les banques hésitent souvent à accorder des crédits à ces entreprises, les excluant ainsi des canaux de financement formels. Pour résoudre ce problème, le programme *Promoting Innovation for Inclusive Financial Access* (promouvoir l'innovation pour un accès financier inclusif) a été lancé en 2014. Ce programme, qui a été financé par la Banque mondiale, s'est achevé en 2019. L'organisme d'exécution du programme était l'Agence égyptienne de développement des micro-, petites et moyennes entreprises – anciennement connue sous le nom de Fonds social pour le développement. L'objectif principal du programme était « d'élargir l'accès au financement pour les micro et petites entreprises [en Égypte] en recourant à des mécanismes de financement innovants, tout en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes, ainsi que sur les régions mal desservies » (*Independent Evaluation Group*, 2021, p. 1).

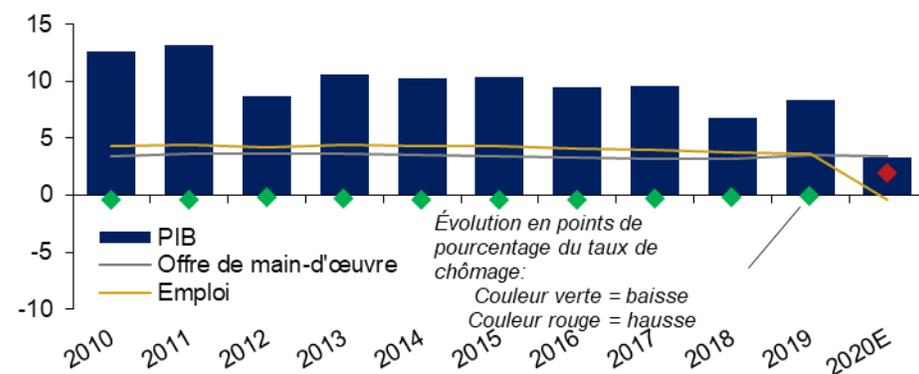
Pour ce faire, l'Agence a reçu une ligne de crédit de 300 millions de dollars et a été chargée d'étendre les fonds aux institutions financières participantes, qui, à leur tour, ont fourni un financement sous forme de prêts, d'actions ou de dettes convertibles aux entreprises. Dans l'ensemble, le programme a dépassé ses objectifs : trois nouveaux produits financiers destinés aux micro-, petites et moyennes entreprises ont été introduits ; le nombre de bénéficiaires directs du projet était de 174 488 (dépassant l'objectif de 70 000) ; environ 42 % des bénéficiaires étaient des entreprises détenues par des femmes (contre l'objectif de 30 %), tandis que 44 % étaient des entreprises détenues par des jeunes (contre l'objectif de 40 %). Selon les estimations, le programme a généré 71,4 millions de jours de travail (*Independent Evaluation Group*, 2021).

6. Éthiopie

L'Éthiopie a subi un choc cataclysmique en 2020, car la pandémie a mis à genoux les différents canaux de la consommation discrétionnaire, des voyages et du tourisme, et l'affaiblissement des investissements a perturbé sa dynamique de croissance. Bien que l'œil de la tempête Covid-19 soit passé sur l'économie éthiopienne à la fin de l'exercice 2019/20 (qui débute le 8 juillet), un rétablissement de la santé économique reste insaisissable. Une démographie favorable et une ouverture accrue aux capitaux étrangers, associées à une réduction du déficit d'infrastructures, devraient catapulter le taux de croissance annuel du pays au-dessus de la barre des 6 % à partir de 2022 (*NKC African Economics, 2021*).

La libéralisation progressive du secteur des télécommunications donnera le ton à une réforme plus large du secteur des services, qui s'étendra finalement à l'approfondissement du marché financier et aux progrès vers l'ouverture du secteur bancaire lucratif aux investisseurs étrangers. Parallèlement à l'accélération de la croissance, ces initiatives seront essentielles pour l'expansion du marché du travail formel et le renforcement du revenu des ménages. Les opportunités d'emploi créées par les projets d'investissement autorisés par la Commission éthiopienne des investissements s'élevaient à 3 211 postes permanents et 1 634 postes temporaires au cours de l'exercice 2019/20 (Banque nationale d'Éthiopie, 2020). La figure 12 illustre l'évolution du marché du travail de 2010 à 2020.

Figure 12 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour l'Éthiopie (en pourcentage)



Sources : *NKC African Economics* (2021), Nations Unies (2019), Banque mondiale (2021).

Les sources de données sur le taux de chômage diffèrent dans leurs estimations mais font généralement état de chiffres très bas (en partie le résultat d'un marché du travail très informel). La Banque mondiale a indiqué que le taux de chômage était d'environ 1,8 % en 2019, mais des estimations

Le vaste secteur informel et l'agriculture de subsistance dans les zones rurales sont porteurs d'opportunités.

plus élevées placent à 2,1 % la proportion de la population active cherchant activement un emploi dans le secteur formel. Faisant référence aux données reçues de l'Agence fédérale pour la création d'emplois urbains et la sécurité alimentaire, le Rapport annuel 2019/20 de la Banque nationale d'Éthiopie (Banque nationale d'Éthiopie, 2020) a fait état d'un énorme renforcement de l'emploi par le biais des micro- et petites entreprises au cours de l'exercice 2019/20, lorsque 111 547 nouvelles entreprises ont été créées, ce qui a permis d'employer près de 1,6 million de personnes. Ces entreprises ont reçu 7,7 milliards de birr éthiopiens de prêts au cours de l'exercice 2019/20, contre 7,3 milliards de birr au cours de l'exercice 2018/19 (Banque nationale d'Éthiopie, 2020).

Initiatives clés en matière de création d'emplois

6.1. Renforcer le partenariat avec le secteur privé

Guidée par la stratégie de création d'emplois du gouvernement en collaboration avec le secteur privé, l'initiative *Young Africa Works in Ethiopia* a été lancée en 2019 en partenariat avec la Mastercard Foundation (qui a engagé un montant initial de 300 millions de dollars dans le programme) et la Commission de création d'emplois du pays. L'initiative vise à approfondir la croissance et à créer des opportunités d'emploi dans les secteurs du tourisme, de l'agriculture, de la fabrication et des TIC. L'un des moyens d'atteindre ces objectifs est de soutenir les entrepreneurs et les micro-, petites et moyennes entreprises, et de leur donner accès au financement, au développement des compétences et au soutien au développement commercial.

La première phase de l'initiative consiste en une contribution des partenaires de mise en œuvre (notamment *Kifiya Financial Technology*, le Centre international de physiologie et d'écologie des insectes, *First Consult PLC* et DAI Europe) d'une valeur cumulée de 119 millions de dollars, dans le but de créer plus de 1,4 million d'emplois directs. L'objectif global est de créer 10 millions d'opportunités d'emploi d'ici 2030 (Mastercard Foundation, 2019).

À leur tour, la Commission pour la création d'emplois et la Mastercard Foundation ont piloté la création d'*Enabling Ethiopia*, programme quinquennal conçu pour mettre en œuvre les objectifs fondamentaux du Plan d'action pour la création d'emplois 2020-2025, qui a été lancé en octobre 2019 (Commission pour la création d'emplois, 2019). Ce Plan d'action visait à créer 14 millions de perspectives d'emploi d'ici 2025 grâce à l'adoption de politiques favorables à l'emploi (spécifiquement destinées à soutenir les femmes, les personnes handicapées et les jeunes), telles que la levée des

Canal :
Partenariat public-privé

**Domaine
d'intervention :**
Emploi des jeunes

Secteur :
Général

obstacles à l'entrée des entrepreneurs, la création d'un système structuré d'information sur le marché du travail et la mise en œuvre d'outils d'optimisation des ressources. Le programme « *Enabling Ethiopia* » est aligné sur l'initiative « *Young Africa Works* ».

6.2. Renforcer les capacités dans l'industrie agroalimentaire

En 2017, le Ministère de l'agriculture et des ressources naturelles a dévoilé la Stratégie de création d'opportunités d'emploi en milieu rural. La Commission européenne (2019) a publié des recommandations sur le soutien politique de la Stratégie en 2019, notamment le développement de parcs industriels agroalimentaires, d'installations d'irrigation, de services de vulgarisation de l'élevage et l'appui aux programmes sociaux via des aides à l'emploi ou un programme de filet de sécurité productif. La Commission a établi que l'élevage offrait la plus grande capacité de création d'emplois, suivi des cultures commerciales, des cultures vivrières et de l'industrie agroalimentaire. L'augmentation des investissements (en partie par le biais d'une redéfinition des priorités des dépenses publiques) dans les parcs agro-industriels devrait se traduire par une bonne capacité d'absorption et donc stimuler la création d'emplois, le revenu du facteur de production et le revenu des ménages, selon les simulations de scénarios. En outre, la stratégie de développement rural prévoit des mesures visant à résoudre le problème de la migration vers les zones urbaines, en particulier vers Addis-Abeba.

Canal :

Mesures d'incitation fiscale

Domaine d'intervention :

Emploi rural

Secteur :

Agriculture

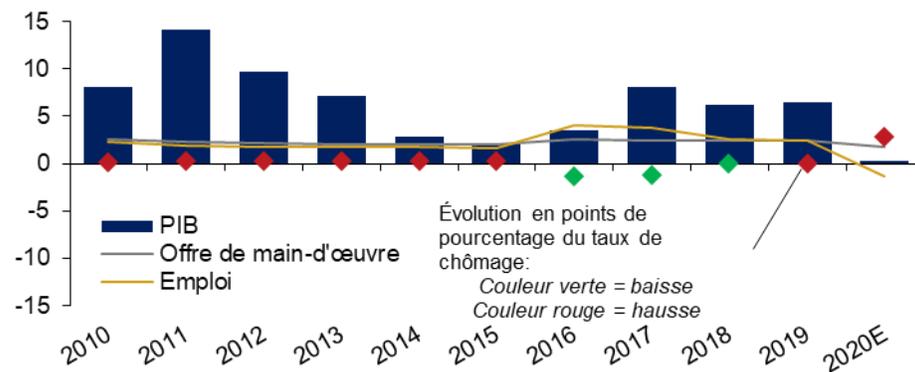
7. Ghana

La forte trajectoire de croissance économique du pays au cours de la dernière décennie, à un taux annuel moyen de 6,8 % (Service statistique du Ghana), a rendu l'économie plus résistante aux chocs extérieurs. Par conséquent, les répercussions plus larges de la pandémie de Covid-19 devraient être moins graves sur l'économie ghanéenne, puisque le pays a connu un confinement partiel de trois semaines, par rapport aux restrictions et mesures plus sévères imposées dans d'autres pays du continent. Ainsi, l'économie ghanéenne a progressé de 0,2 % en glissement annuel au cours des trois premiers trimestres de 2020.

En août 2020, une étude menée par la Banque mondiale en collaboration avec le Service statistique du Ghana et le Programme des Nations Unies pour le développement a révélé qu'environ 770 000 personnes (25,7 % de la population active totale) ont vu leurs salaires diminuer, tandis qu'environ 42 000 personnes ont perdu leur emploi à la suite des premiers assauts de la pandémie (Banque mondiale, Service statistique du Ghana et Programme des Nations Unies pour le développement 2020). La pandémie a tout de même eu un impact important sur de nombreuses entreprises ghanéennes, qui ont été contraintes de réduire leurs coûts en diminuant les heures de travail, en baissant les salaires et, dans certains cas, en licenciant définitivement.

Figure 13 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour le Ghana (en pourcentage)

La création d'emplois est restée faible malgré une trajectoire de croissance robuste.



Sources : NKC African Economics (2021), Banque mondiale (2021).

La forte trajectoire de croissance au cours de la dernière décennie ne s'est toutefois pas traduite par un plus grand nombre d'opportunités d'emploi, contrairement à ce à quoi l'on s'attendait (voir figure 13). Selon la Banque mondiale (2021), le taux de chômage a augmenté régulièrement, passant de 4,6 % en 2006 à 6,8 % en 2015, avant de baisser considérablement en 2016 et 2017, mais de remonter encore en 2019.

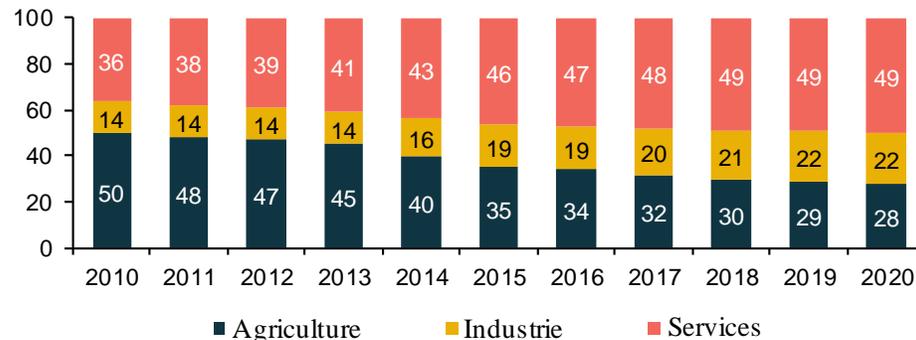
Initiatives clés en matière de création d'emplois

7.1. Transformation structurelle de l'emploi

L'agriculture joue un rôle important au Ghana, tant du point de vue de la croissance économique que de l'emploi. La trajectoire de croissance économique rapide et l'augmentation subséquente du revenu des ménages et de l'urbanisation ont entraîné une augmentation de la demande d'aliments transformés. Les autorités locales ont donc ciblé l'agroalimentaire comme une industrie clé pour répondre aux besoins du pays en produits alimentaires transformés, tout en transférant la main-d'œuvre du pays du secteur agricole vers le secteur industriel, en particulier la fabrication (voir figure 14).

Figure 14 : Emplois par secteur, Ghana

(En pourcentage)



Source : Banque mondiale (2021).

En général, les industries agroalimentaires et manufacturières sont idéales pour la création d'emplois, dans la mesure où elles sont réputées durables et à forte intensité de main-d'œuvre. En outre, dans de nombreux pays africains, l'agro-industrie est l'un des sous-secteurs les plus importants du secteur manufacturier. Un secteur agro-industriel plus robuste, avec des liens étroits entre l'agriculture et l'industrie, était un objectif clé de la deuxième phase du Programme de croissance et de développement partagés du Ghana, 2014-2017 (Commission nationale de la planification du développement, 2015). L'objectif était de renforcer la création d'emplois, de contribuer au développement des entreprises, de diversifier les économies rurales et de créer des substituts aux produits importés. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement a créé le Fonds de développement industriel afin de soutenir le secteur manufacturier local, en subventionnant directement les entreprises de l'agroalimentaire et de l'industrie légère.

Canal :
Accès au crédit

Domaine d'intervention :
Développement industriel

Secteur :
Industrie manufacturière

Les petites et moyennes entreprises ont tendance à dominer l'industrie agroalimentaire au Ghana. Néanmoins, l'industrie continue de jouer un rôle important dans l'économie du pays. Selon l'Autorité ghanéenne de promotion des exportations, l'industrie a connu un taux de croissance annuel robuste de 14,9 % entre 2008 et 2013 (Owoo et Lambon-Quayefio, 2017). Les données nationales sur l'emploi dans l'industrie font généralement défaut ; cependant, Ampadu et Omari (2015) ont démontré que l'industrie agroalimentaire est une source d'emploi essentielle pour les communautés rurales du Ghana, spécifiquement pour les femmes, qui ont tendance à dominer l'emploi dans ce secteur.

Les données générales sur l'emploi fournies par la Banque mondiale montrent que le gouvernement est parvenu jusqu'à présent à réaliser une transformation structurelle de l'emploi. Ainsi, la proportion de l'emploi industriel par rapport à l'emploi total a presque doublé au cours de la dernière décennie. Plus précisément, l'emploi dans le secteur industriel est passé de 13,7 % en 2010 à 22,2 % en 2020.

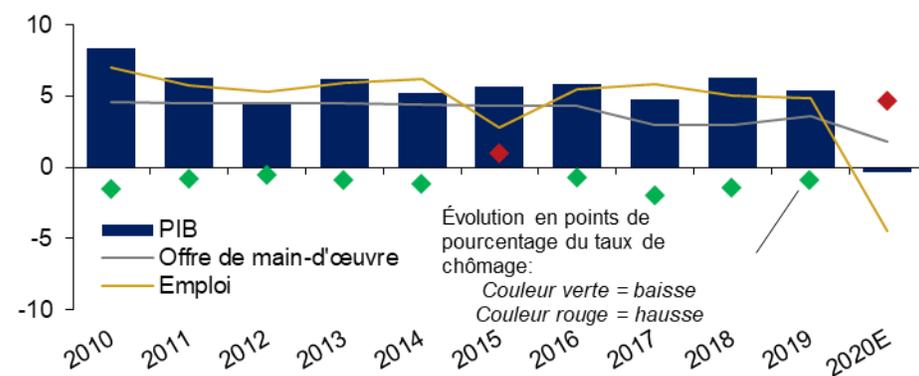
8. Kenya

Selon le Bureau national de la statistique du Kenya (KNBS), le début de la crise financière et de la récession mondiales avait fortement réduit la croissance en 2008 (0,2 %), avec seulement une modeste reprise en 2009 (3,3 %) en raison de la sécheresse dans le pays. La croissance s’est ensuite redressée pour atteindre 8,4 % en 2010, avant de ralentir à un taux annuel moyen de 5,6 % entre 2011 et 2019. La figure 15 indique l’évolution annuelle du marché du travail entre 2010 et 2020.

Cependant, les vents contraires de la pandémie de Covid-19 ont malmené l’économie, qui est entrée en récession au troisième trimestre de 2020 (-5,5 % en glissement annuel au deuxième trimestre de 2020, et -1,1 % en glissement annuel au troisième trimestre de 2020) (KNBS, 2015, 2020a et 2021).

L’emploi a augmenté à un taux annuel moyen de 5,4 % entre 2010 et 2019, dépassant l’offre de travail. La plupart des emplois du pays (plus de 80 %) se trouvent dans le secteur informel. La croissance de l’emploi dans le secteur informel a avoisiné un taux annuel moyen de 5,7 % entre 2010 et 2019, contre un taux annuel de 4,3 % dans le secteur formel (KNBS, 2015, 2018 et 2020a). Le marché du travail du pays demeure sensible aux ralentissements économiques, car les emplois informels ne bénéficient que de protections juridiques limitées – en période d’incertitude économique, les suppressions d’emplois sont plus probables dans le secteur informel que dans le secteur formel.

Figure 15 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour le Kenya (en pourcentage)



Sources : NKC African Economics (2021), Bureau national de la statistique du Kenya (2020a), Banque mondiale (2021).

POOL : pour la légende, voir les figures précédentes

Marché du travail dominé par l'emploi dans le secteur informel

Les mesures d'endigement visant à freiner la propagation de la Covid-19 ont entraîné d'importantes pertes d'emplois. Les données montrent que le taux de chômage a bondi de 5,2 % au premier trimestre 2020 à 10,4 % au deuxième trimestre de la même année, pendant que des mesures d'endigement sévères étaient en place. Le taux s'est légèrement amélioré pour atteindre 7,2 % au troisième trimestre 2020, suite à l'assouplissement des mesures de confinement (KNBS, 2020b). Nonobstant la vulnérabilité du marché du travail face aux ralentissements économiques ainsi que le défi de l'informalité, certaines initiatives sont parvenues à créer des opportunités d'emploi.

Initiatives clés en matière de création d'emplois

8.1. Promouvoir les entreprises détenues par des jeunes

D'après le Journal officiel (Kenya, 2006, Supplément n° 89), le *Youth Enterprise Development Fund* (Fond de développement des entreprises appartenant aux jeunes) est une société d'État « chargée de fournir des services de soutien financier et de développement commercial aux entreprises appartenant aux jeunes ». Le fonds vise à créer des opportunités d'emploi pour les jeunes par le biais de l'entrepreneuriat, d'autant plus que près de 80 % des chômeurs du pays sont âgés de moins de 35 ans. Il accorde des prêts aux jeunes entreprises, facilite le développement de liens entre les entreprises détenues par des jeunes et les grandes entreprises, fournit des locaux commerciaux et des sites de travail, aide les jeunes à obtenir des emplois à l'étranger et offre des services de soutien au développement commercial (*Youth Enterprise Development Fund*, 2021).

Le dernier rapport d'exécution du fonds montre qu'entre juin 2016 et mai 2019, quelque 508 368 jeunes ont été formés à l'entrepreneuriat, et 10 767 jeunes ont reçu de l'aide pour commercialiser leurs produits au niveau local et international. En outre, 1 653 jeunes entrepreneurs ont bénéficié d'espaces commerciaux abordables et 26 015 jeunes ont bénéficié d'une aide pour trouver un emploi à l'étranger. Durant la période de trois ans, le fonds a déboursé 326 millions de shillings kényans sous forme de prêts à 525 jeunes entreprises (*Youth Enterprise Development Fund*, 2019).

8.2. Accès aux opportunités d'emplois numériques

En 2016, le gouvernement a lancé le programme numérique Ajira, une initiative pilotée par le Ministère des TIC, des innovations et de la jeunesse en partenariat avec le secteur privé, afin de donner à plus d'un million de jeunes les moyens d'accéder à des opportunités d'emplois numériques. Le programme vise à « positionner le Kenya comme une destination de choix pour les entreprises multinationales et à encourager les entreprises locales et

Canal :
Partenariat public-privé

Domaine d'intervention :
Emploi des jeunes

Secteur :
Général

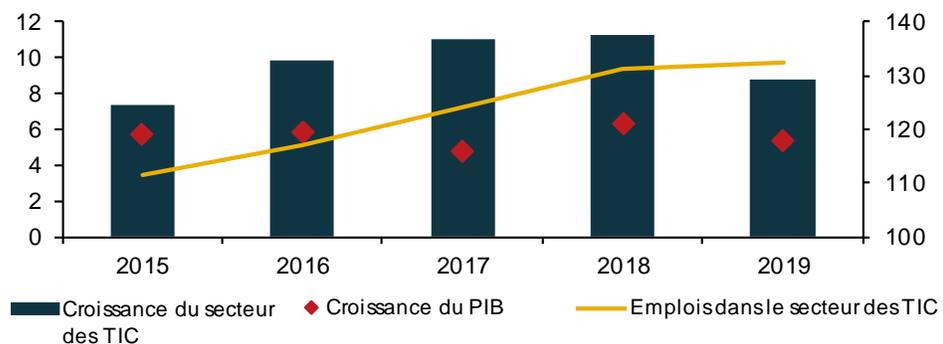
Canal :
Partenariat public-privé

Domaine d'intervention :
Développement des compétences

Secteur :
Technologies de l'information et de la communication

le secteur public à créer des emplois numériques » (Ajira, 2020b). Les principaux objectifs du programme sont les suivants : améliorer le profil du travail numérique ; promouvoir le mentorat et une approche d'apprentissage collaboratif pour trouver un emploi dans le numérique ; et fournir aux Kényans un accès au travail numérique. Pour atteindre ces objectifs, le programme fournit aux jeunes l'accès aux infrastructures TIC, y compris les centres d'innovation et les centres de connexion, et leur offre l'éducation et les compétences nécessaires pour améliorer leur employabilité dans l'économie numérique (voir figure 16).

Figure 16 : Croissance du secteur des TIC et emploi au Kenya



Source : Bureau national de la statistique du Kenya (2020a).

Abréviations : lhs, côté gauche de l'équation ; rhs, côté droit de l'équation.

Pour lancer le programme numérique Ajira, plus de 150 agents chargés de la jeunesse ont été recrutés et déployés dans tous les comtés pour aider les Kényans à y participer. Selon le Ministère, les jeunes ont reçu une formation et se sont vu offrir plus de 50 000 opportunités de travail (Ajira, 2020a). Ce nombre devrait augmenter en raison de l'évolution du marché du travail suite aux mesures de restriction liées à la Covid-19. À fin janvier 2021, la plateforme comptait 21 699 offres d'emploi répertoriées, dont 5 682 emplois locaux et le reste internationaux (Ajira, 2020c).

9. Maurice

Depuis son indépendance en 1968, l'île Maurice est passée d'une économie agricole à faible revenu à une économie à revenu élevé orientée vers les services. Bien que la nation insulaire ait été le premier pays africain à maîtriser la pandémie de Covid-19, l'effondrement du tourisme et les mesures d'endiguement prolongées ont paralysé son économie.

La pandémie a eu de sérieuses répercussions sur le chômage dans tous les secteurs d'activité et dans les principaux groupes démographiques du pays. Selon la Banque de Maurice (2021), au moins 62 000 personnes ont terminé l'année 2020 sans emploi, ce qui représente une augmentation de 56 %, par rapport au taux de chômage de 2019 (voir figure 17). Le seuil des 100 000 chômeurs n'a toutefois pas été franchi, comme le craignait initialement le Ministre des finances, du développement économique et de la planification, Renganaden Padayachy.

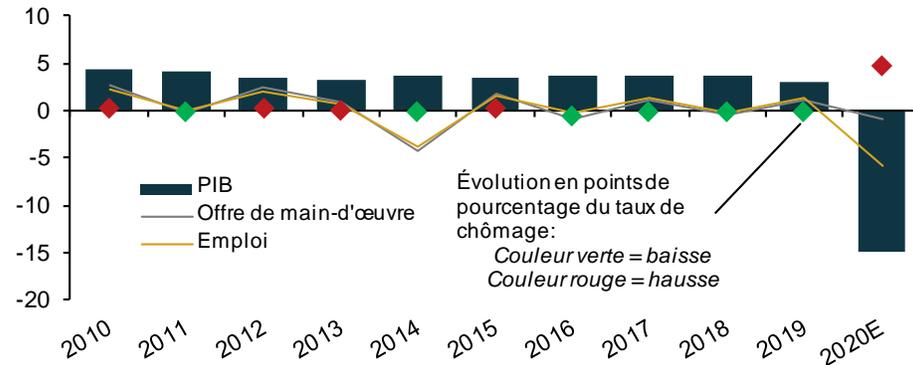
Vers la fin de l'année 2020, la Banque mondiale a établi que la majorité des pertes d'emplois à Maurice concernait les travailleurs indépendants et le secteur de la restauration. Son analyse des effets socio-économiques de la pandémie a permis d'établir que les femmes et les jeunes (âgés de 16 à 24 ans) étaient les plus touchés (Ranzani et Cheung Kai Suet, 2020).

En réponse à la pandémie de Covid-19, le gouvernement a mis en place un programme de soutien aux salaires et un programme d'aide aux travailleurs indépendants. Ces deux programmes avaient pour objectif d'atténuer l'impact socio-économique de la pandémie, en apportant un soutien financier aux personnes qui s'étaient retrouvées temporairement au chômage et à celles qui étaient employées dans des secteurs informels ou qui travaillaient à leur compte.

Dans le même temps, des modifications temporaires ont été apportées à la Loi sur les droits des travailleurs de 2019 (Loi n° 20 de 2019) et à la Loi portant modification de la loi sur les relations de travail de 2019 (Loi n° 21 de 2019) dans le cadre du Projet de loi sur les dispositions diverses relatives à la Covid-19 (Projet de loi n° 1 de 2020) afin de protéger les droits des travailleurs et de soutenir les entreprises (Fonds monétaire international, 2021).

Le marché du travail est caractérisé par une inadéquation des compétences et une pénurie de travailleurs manuels.

Figure 17 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour Maurice (en pourcentage)



Sources : NKC African Economics (2021), Statistics Mauritius (2020), Banque mondiale (2021).

Le taux de chômage du pays a diminué, passant de 7,7 % en 2014 à 6,7 % en 2019 (Statistics Mauritius, 2020). Plus précisément, le taux de chômage des femmes a diminué de 11,4 % en 2014 à 10,2 % en 2019, tandis que le taux de chômage des hommes est passé de 5,4 % à 4,3 % au cours de la même période.

Initiatives clés en matière de création d'emplois

9.1. Améliorer l'employabilité des jeunes

La mauvaise aptitude à la communication, le manque d'expérience professionnelle et l'inadéquation générale des compétences sont les principaux obstacles qui empêchent les jeunes Mauriciens d'entrer sur le marché du travail. Les autorités locales ont créé le *Youth Employment Programme* (programme d'emploi pour les jeunes) dans le but de lutter contre le niveau relativement élevé de chômage des jeunes dans le pays. Mis en place en 2013 et géré par le Groupe de travail sur les compétences, le Programme a pour principal objectif de favoriser chez les jeunes de moins de 30 ans l'acquisition de compétences qui leur permettront de trouver un emploi. Pour ce faire, ils sont placés dans des organisations pour une année de formation en milieu professionnel. Des 6 450 jeunes qui se sont inscrits dans la base de données du groupe en janvier 2014, environ 3 605 (55,9 %) ont été placés dans des organisations (Ministère du travail, des relations industrielles et de l'emploi, 2014). D'un point de vue plus général, le taux de chômage des jeunes âgés de 16 à 24 ans dans le pays est passé de 24,7 % en 2014 à 22,8 % en 2019, tandis que celui des jeunes de 25 à 29 ans est passé de 11,1 % à 10,9 % au cours de la même période (Statistics Mauritius, 2020).

Canal :
Partenariat public-privé

Domaine d'intervention :
Emploi des jeunes

Secteur :
Général

9.2. Diversification et micro-, petites et moyennes entreprises

La diversification économique a permis à Maurice de maintenir une croissance économique stable et des niveaux de chômage relativement bas. Notamment, le développement des micro-, petites et moyennes entreprises offre un moyen viable de réduire le chômage, car celles-ci fournissent des opportunités d'emplois directs et indirects dans divers secteurs. Un accent particulier a été mis sur le renforcement de l'environnement de ces entreprises par le biais de diverses mesures, programmes, politiques et réglementations. Le *National SME Incubator Scheme* (programme national de pépinières de PME) est l'un des principaux programmes du Conseil mauricien de la recherche et de l'innovation (2021), qui vise à promouvoir la création et le développement de jeunes entreprises innovantes soutenues par un réseau de pépinières d'entreprises accréditées dirigées par le secteur privé. Le programme, opérationnel depuis décembre 2017, a déjà incubé 181 projets et contribué au démarrage de 13 start-ups en janvier 2021.

9.3. Permis de travail et de séjour

L'ONU (2019) prévoit que la population de l'île diminuera pour passer de 1,27 million d'habitants en 2020 à 1,18 million en 2050. En outre, son taux de dépendance économique (rapport entre la population non active (âgée de 0 à 14 ans et de plus de 65 ans) et la population active (âgée de 15 à 64 ans)) devrait augmenter en raison de la hausse de la dépendance des personnes âgées. Dans son discours sur le budget 2020-2021, le Ministre des finances, M. Padayachy, a fait part de ses inquiétudes quant au déclin potentiel de la population du pays (Ministère des finances, du développement économique et de la planification, 2020). En conséquence, il a mis en œuvre plusieurs mesures visant à augmenter l'afflux d'immigrants qualifiés et à créer davantage d'opportunités de travail (par exemple, les permis de travail et de résidence seront combinés en un seul permis).

Canal :
Partenariat public-privé

**Domaine
d'intervention :**
Esprit d'entreprise

Secteur :
Général

Canal :
Exigences réglementaires

**Domaine
d'intervention :**
Développement des
compétences

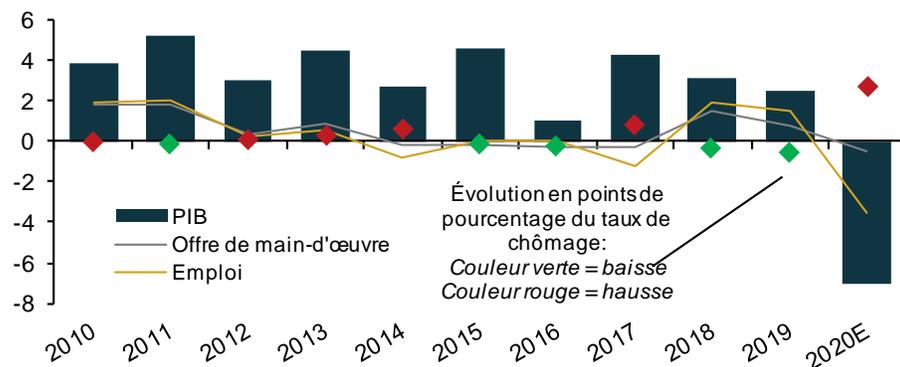
Secteur :
Général

10. Maroc

L'économie marocaine a subi une pression accrue dans les années précédant la pandémie de Covid-19, principalement à cause de la volatilité du secteur agricole, les sécheresses se faisant plus fréquentes. Cette situation s'est traduite par une croissance erratique du PIB (voir figure 18), ce qui a entravé le développement économique. En outre, la forte dépendance du pays vis-à-vis du tourisme et de la demande étrangère de la zone euro pour ses exportations n'était pas de bon augure pour l'économie face à la pandémie.

Globalement, l'économie s'est contractée de 7 % en 2020, ce qui a entraîné une hausse du chômage. Le taux de chômage est passé à 12,3 % au deuxième trimestre de 2020, contre 10,5 % au premier trimestre de 2020 et 8,1 % au deuxième trimestre de 2019. Cela reflète une perte de 470 000 emplois au cours de ce trimestre. Bien que l'économie marocaine ait amorcé une reprise lente et progressive au troisième trimestre, le taux de chômage a continué d'augmenter pour arriver à 12,7 %, atteignant ainsi son niveau le plus élevé jamais enregistré. Cela reflète une nouvelle perte de 321 000 emplois au cours de ce trimestre (Haut-Commissariat au Plan, 2021). Plus récemment, le taux de chômage a reculé à 12,2 % au quatrième trimestre de 2020. À l'avenir, le gouvernement devra donner la priorité à la croissance inclusive et à la création d'emplois s'il veut inverser les effets néfastes que la pandémie a provoqués sur son marché du travail.

Figure 18 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour le Maroc (en pourcentage)



Sources : NKC African Economics (2021), Banque mondiale (2021), Fonds monétaire international (2020).

La forte dépendance à l'égard du tourisme a porté préjudice à l'emploi dans le contexte de la pandémie.

Initiatives clés en matière de création d'emplois

10.1. Bâtir un Maroc plus vert

Canal :
Promotion de
l'investissement

**Domaine
d'intervention :**
Compétitivité des
exportations

Secteur :
Agriculture

Reconnaissant le rôle essentiel du secteur agricole dans l'économie ainsi que les effets néfastes potentiels des changements climatiques sur le développement du secteur, le gouvernement a lancé le Plan Maroc Vert en 2008 (Agence pour le développement agricole, 2021). Ce plan, qui s'étendait jusqu'en 2020, visait à faire du secteur agricole le principal moteur de la croissance économique. Pour y parvenir, les objectifs suivants ont été fixés : renforcer la compétitivité de l'agriculture marocaine ; accroître la production et les exportations agricoles ; promouvoir l'investissement dans le secteur ; promouvoir l'agrégation comme outil d'organisation (c'est-à-dire le partage des bénéfices et des intrants, le transfert de compétences et de technologies) ; accroître la résilience au changement climatique ; et mobiliser les différentes parties prenantes. Ce plan est finalement devenu la politique globale du Ministère de l'agriculture. C'est dans ce contexte que plusieurs programmes ont été mis en place avec le soutien du Gouvernement marocain et de divers donateurs étrangers (Faysse, 2015).

Selon l'Agence pour le développement agricole, le Plan Maroc Vert avait atteint bon nombre de ses objectifs en 2018. Les investissements dans le secteur s'étaient élevés à plus de 104 milliards de dirhams (selon un ratio public-privé de 40/60), le PIB agricole avait presque doublé de taille et les exportations de produits agricoles avaient augmenté de 117 % pour atteindre 33 milliards de dirhams. Cela a permis la création de plus de 342 000 emplois, tandis que le nombre de jours de travail par an et par travailleur a augmenté de 30 jours/an pour atteindre 140 jours/an, en raison de l'expansion des zones cultivées, de la diversification des cultures et de l'amélioration de la production (Agence pour le développement agricole, 2021).

Afin de tirer davantage parti des acquis, le plan Génération Green 2020-2030 a été lancé en 2020. Ce nouveau plan vise à changer la perception du Maroc à l'égard du développement agricole en s'orientant vers une approche qui ne se concentre pas seulement sur la production, mais aussi sur le renforcement du capital humain, la création de chaînes de valeur rurales intelligentes sur le plan climatique et la promotion des moyens de subsistance (Mokena, 2020).

Canal :

Promotion de
l'investissement

**Domaine
d'intervention :**

Chaines de valeur

Secteur :

Industrie

10.2. Favoriser la croissance par le biais de grappes industrielles

Le Plan d'accélération industrielle a été mis en œuvre par le gouvernement marocain pour la période 2014-2020. Ce plan était destiné à tirer parti des réussites du Pacte national pour l'émergence industrielle, qui fut déployé de 2009 à 2015 et qui ciblait le développement et la modernisation de six industries d'exportation clés.

L'objectif du Plan d'accélération industrielle était d'accroître la contribution du secteur industriel en la portant de 14 % du PIB en 2014 à 23 % en 2020 et, ce faisant, de créer 500 000 emplois. La réalisation de cet objectif devait être favorisée par des écosystèmes ou des grappes industrielles créés grâce au développement de zones économiques spéciales et de zones industrielles. Ces grappes ont permis aux entreprises associées à l'industrie (allant des grandes entreprises aux micro-, petites et moyennes entreprises), aux fournisseurs et aux prestataires de services d'opérer à proximité et de bénéficier des liens de la chaîne d'approvisionnement (Ministère de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique, 2021).

Dans l'ensemble, la plupart des objectifs fixés dans le Plan d'accélération industrielle ont été atteints. En 2018, 405 496 emplois ont été créés dans le secteur, et ce avec des résultats impressionnants dans les industries automobile, aéronautique et textile. Plus de 117 000 emplois ont été créés dans l'industrie automobile, tandis que les recettes d'exportation ont augmenté de 32 milliards de dirhams pour atteindre 72 milliards de dirhams sur la période 2014-2018. Environ 17 000 emplois ont été créés dans l'industrie aéronautique, et 185 000 Marocains ont été employés grâce à la mise en place de 1 200 nouvelles entreprises textiles (*Morocco World News, 2020*).

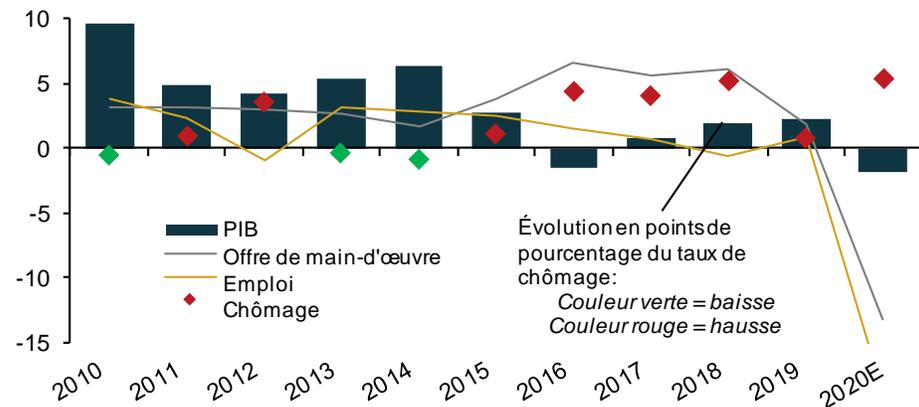
Par la suite, la deuxième phase du Plan d'accélération industrielle s'étendra de 2021 à 2025. Cette deuxième phase vise à consolider les réalisations de la première phase du Plan et à les reproduire dans toutes les régions marocaines (*Morocco World News, 2020*).

11. Nigéria

L'économie nigériane a subi une immense pression lorsque les prix du pétrole ont chuté en 2015, et la baisse de la production pétrolière due aux attaques de sabotage dans la région du delta du Niger au cours de 2016 n'a fait qu'exacerber cette situation. Le fort ralentissement de la croissance a eu d'importantes répercussions négatives sur les marchés du travail (voir figure 19).

La réponse politique hésitante du pays, marquée par des retards dans la prise de décision et l'adoption d'une position très protectionniste, comme en témoignent une politique monétaire et une gestion des changes erratiques, n'a fait qu'exacerber l'impact sur l'économie réelle. Malheureusement, les cours du pétrole ont de nouveau chuté à leur plus bas niveau depuis plusieurs années en raison de la pandémie de Covid-19, plaçant l'économie déjà fragilisée sous forte pression. Le chômage est passé d'à peine 6,4 % à la fin de 2014 à 33,3 % à la fin de 2020 (Bureau national des statistiques, Nigéria, 2020a), la croissance de la population active ayant largement dépassé la création d'emplois pendant la majeure partie de cette période.

Figure 19 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour le Nigéria (en pourcentage)



Sources : NKC African Economics (2021), Bureau national des statistiques, Nigéria (2020a).

S'il est vrai que les perspectives de croissance inférieures au potentiel et l'environnement politique encore faible limiteront la création d'emplois à l'avenir, certaines initiatives se sont néanmoins avérées efficaces pour créer des emplois.

La forte dépendance à l'égard du pétrole et la faiblesse des mesures prises ont entraîné une forte hausse du chômage.

Initiatives clés en matière de création d'emplois

11.1. Accès amélioré au crédit agricole

Canal :

Accès au crédit

Domaine d'intervention :

Accès au marché

Secteur :

Agriculture

Dans le cadre de sa stratégie de diversification, le Gouvernement nigérian a lancé le Programme d'ancrage des emprunteurs en 2015. Ce programme avait pour objet de soutenir les petits exploitants agricoles, de renforcer les liens avec les grandes entreprises agroalimentaires (c'est-à-dire les piliers), de stimuler la production agricole nationale et de créer des emplois supplémentaires. Les petits exploitants agricoles peuvent bénéficier de prêts préférentiels garantis par des fonds fournis par la banque centrale. Ces prêts dépendent d'accords entre les parties concernées de la chaîne d'approvisionnement, notamment les agriculteurs, les fournisseurs d'intrants et les transformateurs. Les prêts accordés aux agriculteurs doivent être remboursés à partir des recettes tirées de la livraison des produits aux entreprises piliers.

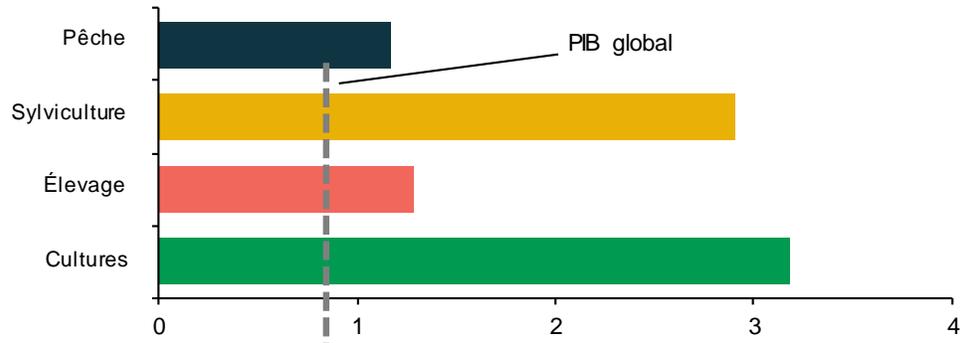
Le Programme d'ancrage des emprunteurs présente de nombreux avantages. Il fournit aux petits exploitants agricoles un financement immédiat pour se procurer les intrants nécessaires au démarrage de leurs activités et financer une main-d'œuvre supplémentaire pour accroître la production. Il comprend aussi des éléments de formation et de soutien. Il implique de nombreux participants de la chaîne d'approvisionnement au lieu de se concentrer sur un segment spécifique de la chaîne, en reliant les entreprises plus formelles et plus grandes aux entreprises plus informelles, permettant ainsi le transfert de compétences et de connaissances. Enfin, le Programme s'adresse à un secteur à forte intensité de main-d'œuvre, en particulier lorsque les opérations agricoles des petits exploitants sont étendues.

Au départ, le financement mis à disposition du Programme d'ancrage des emprunteurs s'élevait à environ 220 milliards de naira au moment de son lancement en 2015. Selon le gouverneur de la Banque centrale du Nigéria, Godwin Emefiele, 862 069 personnes au total ont bénéficié du Programme en octobre 2018 (Banque centrale du Nigéria, 2018). M. Emefiele a également déclaré que le Programme avait généré quelque 2,5 millions d'emplois depuis son lancement.

Ces dernières années, le secteur agricole a bénéficié du soutien apporté par le programme. En témoigne la performance du secteur agricole du pays en termes de production globale, qui a constamment dépassé la croissance globale du PIB au cours de la période 2016-2019 (voir la figure 20), bien que le reste de l'économie ait enregistré des taux de croissance léthargiques.

Figure 20 : Croissance moyenne de la production au Nigéria, 2016-2019

(En pourcentage)



Source : Bureau national des statistiques, Nigéria (2020b).

11.2. Mégaprojet privé dans la zone économique spéciale

Ces dernières années, les investissements étrangers et nationaux au Nigéria ont été bien en deçà de leur potentiel, en partie à cause du climat défavorable et de l'incertitude politique. Cela n'a toutefois pas empêché le groupe Dangote de démarrer la construction de la plus grande raffinerie de pétrole du continent, d'une capacité de 650 000 barils par jour. Située dans la *Lekki Free Trade Zone*, la construction devrait s'achever en 2022-2023. En outre, d'autres projets sont en cours de construction, notamment une grande usine d'engrais. En dehors des emplois créés par la construction, les estimations des emplois permanents offerts par la raffinerie, une fois terminée, varient considérablement, allant d'environ 10 000 emplois directs à 100 000-300 000 emplois indirects et induits.

Canal :
Promotion de
l'investissement

**Domaine
d'intervention :**
Développement des
compétences

Secteur :
Industrie manufacturière

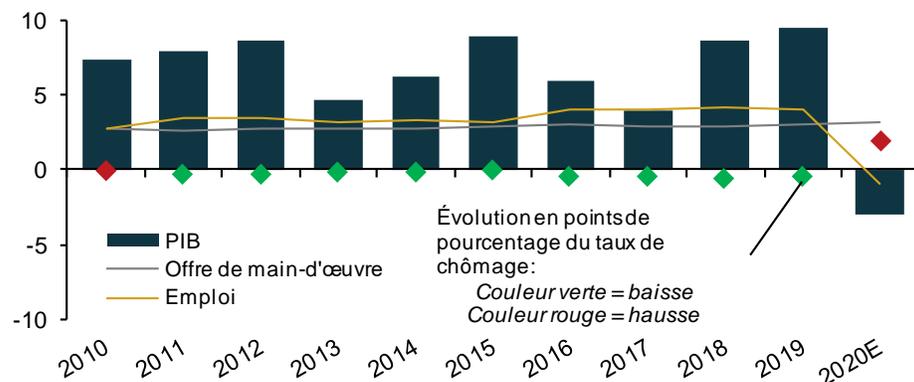
12. Rwanda

L'économie nationale rwandaise a connu un véritable essor au cours des dernières années, ouvrant la voie à une expansion rapide dans la sous-région de l'Afrique de l'Est. L'économie a progressé à un taux de 9,4 % en 2019 (Institut national de la statistique du Rwanda, 2020a), grâce à une demande robuste et aux dépenses publiques. La figure 21 indique l'évolution annuelle du marché du travail rwandais entre 2010 et 2020.

La pandémie de Covid-19 a toutefois marqué un coup d'arrêt à l'économie en 2020. Les restrictions imposées aux déplacements ont perturbé l'activité économique, tandis que les interdictions de voyager ont eu un impact dévastateur sur l'industrie touristique naissante du pays.

En conséquence, le taux de chômage est passé de 13,1 % en février 2020 à 22,1 % en mai 2020, un record sur plusieurs années, selon les données officielles de l'enquête sur la population active. Cela dit, le taux de chômage a diminué de 6,1 points de pourcentage pour atteindre 16 % sur les trois mois se terminant en août 2020. Le taux de chômage des femmes (19,7 %) est resté notablement plus élevé que celui des hommes, qui s'est établi à 13 % (Institut national de la statistique du Rwanda, 2020a). La fermeture des écoles (en raison des restrictions de la Covid-19) a amené les étudiants à accroître leur participation au marché du travail, le nombre de jeunes combinant études et emploi étant passé d'environ 123 000 au début de 2020 à près de 324 000 en août 2020 (Institut national de la statistique du Rwanda, 2020b).

Figure 21 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour le Rwanda (en pourcentage)



Sources : NKC African Economics (2021), Nations Unies (2019), Banque mondiale (2021).

Le secteur manufacturier du pays a connu une croissance annuelle moyenne d'environ 9 % entre 2015 et 2019, représentant environ 8 % du PIB. Le secteur manufacturier est dominé par la production alimentaire – qui

Les jeunes entrent prématurément sur le marché du travail

représentait 32 % de la production manufacturière totale en 2019 – et par le sous-secteur des boissons et du tabac – qui représentait environ 25 % de la production manufacturière totale (Institut national de la statistique du Rwanda, 2020a).

Les usines rwandaises n’ont toutefois pas pu fonctionner à plein régime pendant la majeure partie de l’année 2020, les travailleurs n’ayant pas pu se rendre au travail en raison des mesures de confinement. Les secteurs de l’industrie et des services constituent une partie cruciale de l’économie rwandaise – du point de vue de l’emploi et des rentrées de devises. Les premières données publiées indiquent que le secteur de l’industrie a rebondi plus rapidement que celui des services, les mesures de confinement s’étant quelque peu assouplies, mais que les voyages sont restés atones. Une tendance similaire dans la structure de l’emploi est attendue à l’avenir, à mesure que les conditions économiques se normalisent progressivement.

Initiatives clés en matière de création d’emplois

12.1. Promouvoir des emplois inclusifs et durables

La création d’emplois est un élément clé de la première Stratégie nationale de transformation pour 2017-2024 du pays, qui prévoit de créer 1,5 million d’emplois dits « décents et productifs » (non agricoles) sur une période de sept ans (Rwanda, Ministère des finances et de la planification économique, 2017). Le gouvernement a défini l’agro-industrie, l’horticulture, l’industrie manufacturière, la valorisation des minéraux, la construction, le tourisme et les transports, ainsi que les services basés sur la connaissance et l’art créatif, comme étant des domaines hautement prioritaires.

Un partenariat de collaboration entre les pouvoirs publics, le secteur privé, les syndicats et le Conseil national du travail vise à promouvoir une croissance inclusive et des programmes qui contribueront à sortir les gens de la pauvreté. Entre 2018 et 2019, le nombre d’emplois non agricoles a augmenté de 6,4 % pour atteindre un peu moins de 121 000. Les secteurs qui ont le plus contribué sont l’industrie du transport et de l’entreposage (+25 %), l’hébergement et les activités de restauration (+22 %), suivis de l’éducation (+9,5 %) (Institut national de la statistique du Rwanda, 2020c).

Suite à l’impact dévastateur de la Covid-19 sur le pays, le gouvernement avait proposé un budget pour l’année fiscale 2020-2021, sous le thème : « Sauvegarder les moyens de subsistance, les emplois, les entreprises et la relance industrielle ». Le Ministère des finances a alloué 16,2 milliards de francs rwandais à la création d’emplois et à la promotion de l’entrepreneuriat. Les responsables gouvernementaux espèrent créer 205 500 emplois décents et productifs au cours de l’exercice fiscal actuel, comme le prévoit la première

Canal :
Partenariat public-privé

**Domaine
d’intervention :**
Développement des
compétences

Secteur :
Général

Stratégie nationale de transformation. En outre, un budget a été prévu pour 7 560 trousseaux d'outils de démarrage destinés à aider les diplômés des programmes de formation de l'enseignement technique et professionnel (Rwanda, Ministère des finances et de la planification économique, 2020).

12.2. Un centre d'affaires pour l'Afrique

Le secteur industriel rwandais est dominé par le sous-secteur de la construction, ce dernier ayant enregistré une expansion annuelle moyenne d'environ 10 % entre 2015 et 2019 (Institut national de la statistique du Rwanda, 2020a), devenant ainsi un moteur essentiel de la croissance économique globale – dans lequel les investissements du secteur public jouent un rôle clé. Les précédents investissements publics ont entraîné une forte croissance des exportations, y compris dans le tourisme et les services de transport, tandis que le pays se positionne de plus en plus comme un centre de transit et un réexportateur de marchandises depuis les ports d'Afrique de l'Est.

Conformément à l'objectif du pays consistant à améliorer et à soutenir les infrastructures de transport aérien, le gouvernement a récemment indiqué que les grands projets d'expansion de l'aéroport international de Kigali étaient sur le point d'être achevés, alors que la construction du nouvel aéroport international de Bugesera était achevée à 35 % (Rwanda, Ministère des finances et de la planification économique, 2020). Les grands projets d'infrastructure de ce type ont créé un certain nombre d'opportunités de travail temporaire au fil des ans. Cette stratégie s'inscrit dans l'objectif ultime des autorités de faire du Rwanda une économie hautement compétitive, dynamique, ouverte et innovante, dotée d'un climat des affaires favorable – et, ce faisant, de contribuer à créer des emplois plus durables à moyen et long terme.

Canal :

Investissement public

Domaine d'intervention :

Développement des
compétences

Secteur :

Infrastructures

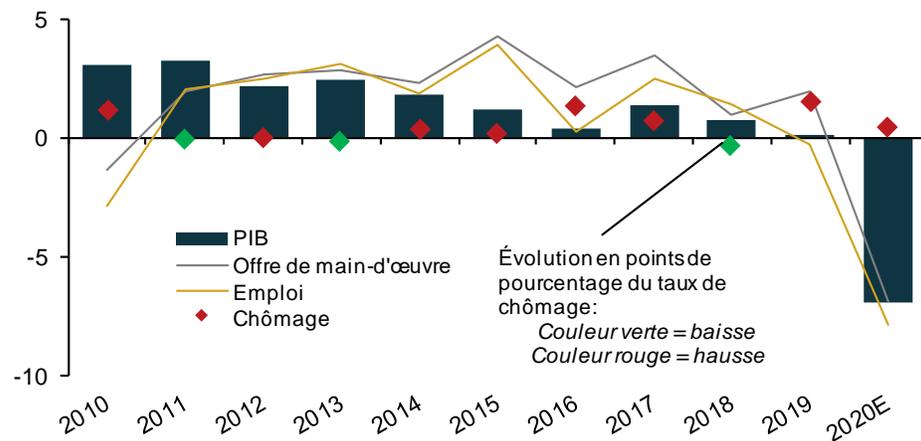
13. Afrique du Sud

L'Afrique du Sud a connu de graves problèmes de chômage en 2020, et la pandémie de Covid-19 a encore dévasté le marché du travail (voir figure 22). Selon *Statistics South Africa* (2021), le pays a subi une contraction du PIB d'environ 7 % en 2020, l'emploi ayant été le plus durement touché par les pressions économiques au cours du deuxième trimestre, lorsque quelque 2,2 millions d'emplois ont été perdus. Au troisième trimestre, seuls 543 000 de ces emplois ont été récupérés. Les derniers chiffres montrent que le taux de chômage officiel a atteint 32,5 % au quatrième trimestre de 2020.

Vu le nombre important de travailleurs découragés à cause des restrictions liées à la pandémie, les chiffres réels de l'emploi donnent une image plus précise du marché du travail – environ 15 millions de Sud-Africains avaient un emploi au quatrième trimestre de 2020, contre 16,4 millions au quatrième trimestre de 2019, avant que la pandémie ne frappe (*Statistics South Africa*, 2021). Une expansion du PIB prévue à 2,5 % en 2021 s'accompagnera de nouvelles créations d'emplois, mais la lenteur de la reprise et les nouvelles augmentations de la taille du marché du travail signifient que le chômage restera une préoccupation à moyen et long terme.

Figure 22 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour l'Afrique du sud (en pourcentage)

Le problème du chômage a été exacerbé par la pandémie de Covid-19.



Sources : NKC African Economics (2021), Statistics South Africa (2021).

Initiatives clés en matière de création d'emplois

13.1. Le secteur privé ouvre la voie

Canal :
Partenariat public-privé

**Domaine
d'intervention :**
Emploi des jeunes

Secteur :
Général

L'initiative *Youth Employment Service* a été lancée en 2018 en tant que collaboration entre le gouvernement et les syndicats, dirigée par les entreprises et destinée à créer un million de débouchés pour les jeunes demandeurs d'emploi sud-africains. L'initiative propose un programme d'expérience professionnelle de qualité, d'une durée de 12 mois, qui tire parti de la technologie afin de faciliter le rapprochement entre les personnes souhaitant acquérir une expérience pratique et les organisations susceptibles de fournir cette expérience. L'objectif consiste à améliorer l'employabilité des personnes une fois le programme achevé.

L'initiative aurait facilité plus de 46 500 expériences professionnelles et plus de 1 266 entreprises auraient adhéré au programme (*Yes4Youth*, 2020). Comme incitation supplémentaire du point de vue corporatif, l'initiative permet aux entreprises d'améliorer leur statut en matière d'autonomisation économique générale des Noirs (*Broad-based Black Economic Empowerment*). Il s'agit d'une politique gouvernementale qui vise à améliorer l'égalité économique en favorisant les entreprises qui emploient des personnes précédemment défavorisées. Depuis sa création en 2018, l'initiative *Youth Employment Service* aurait permis à plus de 300 organisations d'améliorer leur statut d'autonomisation économique.

13.2. Allègement ciblé des revenus

Canal :
Investissement public

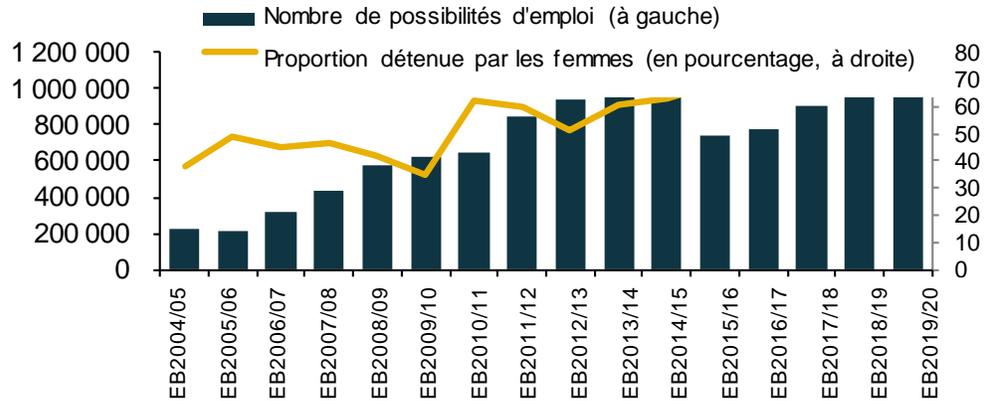
**Domaine
d'intervention :**
Transfert de revenus

Secteur :
Infrastructures

Le Programme élargi de travaux publics a été créé pour combattre la pauvreté et améliorer les revenus en offrant un travail temporaire aux chômeurs. Les projets relevant de ce programme, qui couvrent toutes les sphères du gouvernement et des entreprises publiques, fournissent des emplois aux travailleurs sur une base temporaire ou permanente afin de transférer des revenus aux ménages pauvres. Le programme vise à augmenter l'intensité de main-d'œuvre dans les projets d'infrastructure financés par l'État, tout en créant des opportunités de travail par le biais de programmes communautaires, culturels et sociaux.

Les chiffres les plus récents montrent que, grâce au programme, près de 995 000 emplois ont été créés au cours de l'exercice 2019-2020 (voir figure 23), 42 % des employés étant considérés comme des jeunes, tandis que 68 % des emplois ont été occupés par des femmes (Afrique du Sud, Ministère des travaux publics et des infrastructures, 2020).

Figure 23 : Création d’emplois grâce au Programme élargi de travaux publics, Afrique du Sud.



Source : Ministère des travaux publics et de l’infrastructure, Afrique du Sud (2020).
 Abréviations : EB, exercice budgétaire ; lhs, côté gauche ; rhs, côté droit.

13.3. Soutien à la paie

L’initiative *South African Employment Tax Incentive* (incitation fiscale à l’emploi), entrée en vigueur en 2014, vise à encourager les employeurs à embaucher des jeunes demandeurs d’emploi en leur offrant des incitations fiscales. L’initiative a pour but de réduire le coût supporté par l’employeur pour recruter des jeunes grâce à un mécanisme de partage des coûts avec le gouvernement. Plus précisément, le montant de l’impôt sur le revenu payé par l’employeur est réduit alors que la rémunération nominale de l’employé n’est pas affectée. Les employeurs éligibles peuvent prétendre à l’incitation pendant 24 mois pour chaque employé éligible. Les critères d’éligibilité du point de vue de l’employé sont centrés sur l’âge et le revenu versé (avec une rémunération minimale et maximale à prendre en compte), bien que le critère de l’âge soit exempté si les services rendus ont lieu dans une zone économique spéciale. L’initiative est censée expirer en février 2029.

Canal :
 Mesures d’incitation fiscale

Domaine d’intervention :
 Emploi des jeunes

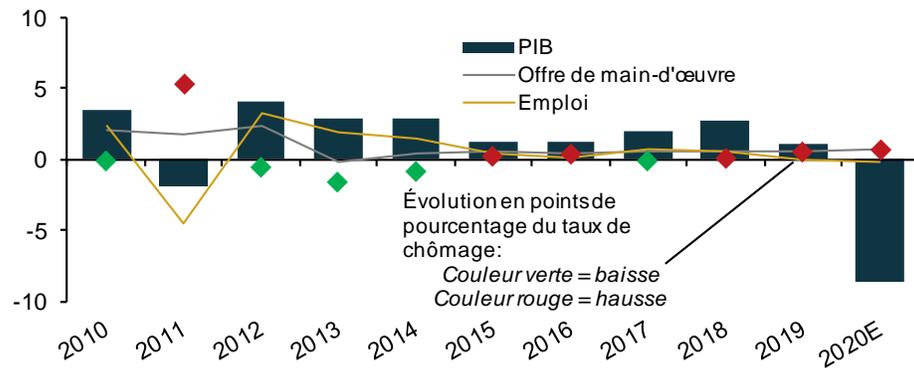
Secteur :
 Général

14. Tunisie

La structure économique de la Tunisie a été façonnée par un modèle orienté vers les exportations et l'industrialisation. L'économie est assez diversifiée et dispose d'un secteur manufacturier et d'un secteur des services robustes. La consommation constitue un moteur important de la croissance en raison de l'embauche et de la hausse des salaires dans le secteur public. Le secteur des services prédomine en termes de contribution au PIB. L'État joue un rôle prépondérant dans l'économie, les services publics représentant près d'un tiers du secteur des services.

La Tunisie a passé la majeure partie du deuxième trimestre de 2020 en auto-isolement suite à la propagation de la Covid-19, qui a fortement entravé l'activité économique. La production industrielle a regagné le terrain perdu par rapport au déclin induit par le confinement au deuxième trimestre, lorsque le PIB réel s'est contracté de 20,8 % en glissement annuel. La stagnation du secteur des services a toutefois continué de peser sur l'économie, le PIB réel ayant reculé de 5,8 % en glissement annuel au cours du troisième trimestre de 2020. Sur une base annuelle, on estime que le PIB réel a diminué de 8,6 % en 2020, après une expansion de 1 % en 2019 (NKC African Economics, 2021). La figure 24 montre l'évolution annuelle du marché du travail pour la période 2010-2020.

Figure 24 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour la Tunisie (en pourcentage)



Sources : NKC African Economics (2021), Banque mondiale (2021), Fonds monétaire international (2020).

Le taux de chômage du pays s'est maintenu à un niveau élevé depuis la période qui a suivi les soulèvements arabes de 2010, pour atteindre 14,9 % au quatrième trimestre de 2019. En 2020, lorsque les voyages internationaux ont été stoppés, le tourisme et les autres secteurs de services ont été particulièrement touchés, et le chômage a progressé pour atteindre 18 % au deuxième trimestre 2020 avant de baisser à 16,2 % au troisième trimestre (Institut national de la statistique, Tunisie, 2021).

L'impact sur le tourisme a été l'un des principaux facteurs de la récession économique et des pertes d'emplois.

Le chômage des jeunes, en particulier, est un sujet de préoccupation, puisqu'il ne cesse d'augmenter, passant de 33,6 % en 2014 à 36,5 % en 2020. De nombreux jeunes Tunisiens ont des difficultés à obtenir un emploi et sont les premières victimes des restructurations dictées par le ralentissement économique. En outre, le chômage des diplômés a augmenté ces dernières années, ce qui constitue un grave problème social.

Initiatives clés en matière de création d'emplois

Canal :

Promotion de l'investissement

Domaine d'intervention :

Esprit d'entreprise

Secteur :

Général

14.1. Stabilisation économique et emploi des jeunes

Le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement a commandité l'Initiative pour la stabilisation économique et l'emploi des jeunes en 2015. Le projet vise à soutenir les start-ups dans les régions intérieures de la Tunisie, où les conditions économiques sont les plus désastreuses, via une gamme de services de conseil et d'accès aux technologies de l'information.

À ce jour, grâce au projet, plus de 365 créateurs d'entreprises et jeunes entrepreneurs dans les régions économiquement défavorisées de la Tunisie ont reçu un soutien dans le cadre de leurs initiatives visant à développer leurs entreprises, créer de nouveaux emplois et générer des revenus. En outre, des emplois ont été créés pour 1 520 personnes sous-employées ou sans emploi, dont 777 femmes (Agence allemande de coopération internationale – GIZ, 2020). Enfin, 48 entrepreneurs ont participé à un programme qui fournit des conseils post-démarrage dans deux régions pilotes : Sfax et Kairouan.

Canal :

Partenariat public-privé

Domaine d'intervention :

Développement des
compétences

Secteur :

Général

14.2. Mashrou3i (mon projet)

Mashrou3i est un partenariat établi avec Hewlett Packard, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, l'Agency for International Development des États-Unis (USAID) et l'Agence de coopération italienne. Ce partenariat vise à encourager l'esprit d'entreprise et la formation professionnelle chez les jeunes à risque dans les régions intérieures de la Tunisie qui affichent les taux de chômage les plus élevés.

Le projet apporte un soutien aux entrepreneurs en herbe et existants par le biais de cours de formation, d'accompagnement professionnel et d'assistance technique. L'objectif est d'atteindre 25 000 jeunes entrepreneurs et de créer 6 000 emplois dans 14 gouvernorats de Tunisie d'ici à fin 2021 (Mashrou3i, 2017).

Canal :
Partenariat public-privé

**Domaine
d'intervention :**
Micro-, petites et moyennes
entreprises

Secteur :
Général

14.3. Emplois, opportunités et réussite commerciale

Tunisia JOBS (emplois, opportunités et réussite commerciale) est un projet quinquennal financé par l'USAID pour soutenir les micro-, petites et moyennes entreprises sur la période 2018-2023.

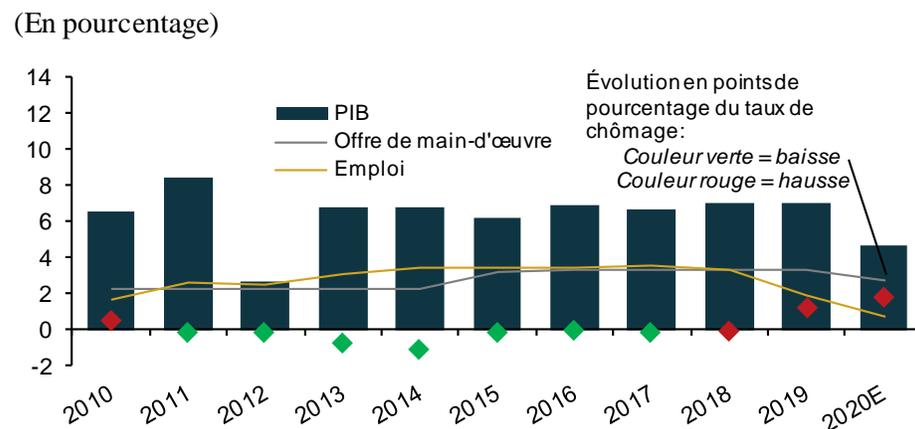
Le projet vise à identifier les entreprises à fort potentiel et à les aider à améliorer leur compétitivité, leur accès au financement et leurs plans de croissance stratégiques. Plusieurs secteurs clés ont été ciblés au titre du projet, notamment l'agro-industrie, l'industrie légère et la technologie. Par ailleurs, des efforts seront déployés pour améliorer l'adéquation des compétences entre les établissements de formation professionnelle et le marché du travail tunisien.

15. République-Unie de Tanzanie

L'économie de la Tanzanie a affiché une croissance robuste ces dernières années (voir figure 25), avec une croissance annuelle moyenne du PIB réel d'environ 6,7 % au cours de la dernière décennie (République-Unie de Tanzanie, Bureau national de statistique, 2021). Par rapport à sa croissance économique, les progrès du pays en matière de réduction de la pauvreté et du chômage ont été plutôt décevants. Les chiffres officiels du Bureau national de statistique (2018) ont montré que le taux de chômage a légèrement diminué, passant de 10,3 % en 2014 à 9,7 % en 2018 (dernières données disponibles).

Le précédent parti au pouvoir, dirigé par l'ancien président de la République-Unie de Tanzanie, John Magufuli, a pris une série de mesures contre-intuitives dans sa réponse à la pandémie de Covid-19. Le pays a évité de décréter un confinement à l'échelle nationale et a tardé à déployer des mesures d'appui budgétaire et monétaire. En juin 2020, M. Magufuli a annoncé que le pays était « exempt de Covid-19 », quelques semaines seulement après que les autorités eurent cessé de communiquer à l'Organisation mondiale de la Santé le nombre de cas et de décès liés à la Covid-19.

Figure 25 : Variation annuelle des indicateurs du marché du travail pour la République-Unie de Tanzanie



Sources : NKC African Economics (2021), Banque mondiale (2021).

Selon les chiffres officiels, l'économie du pays a progressé de 4,8 % en glissement annuel au cours des trois premiers trimestres de 2020, ce qui en fait l'une des meilleures économies du monde au cours de cette période (République-Unie de Tanzanie, Bureau national des statistiques, 2021). Étant donné que le gouvernement n'a pas instauré de confinement national, il est peu probable que le pays ait pu échapper totalement aux griffes de la pandémie de Covid-19.

La République-Unie de Tanzanie peine à absorber pleinement sa main-d'œuvre croissante

La République-Unie de Tanzanie doit de toute urgence transformer son économie afin de créer des emplois plus productifs pour sa population en forte croissance. La population est actuellement estimée à 59,7 millions d'habitants et devrait connaître une croissance explosive au cours des prochaines décennies, pour atteindre 129,4 millions d'habitants en 2050 (Nations Unies, 2019).

Initiatives clés en matière de création d'emplois

Canal:

Investissement public

Domaine

d'intervention :

Infrastructure

Secteur:

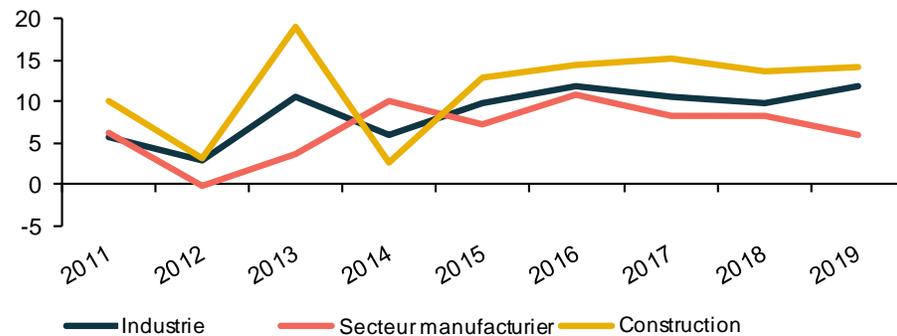
Industrie

15.1. Soutenir les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre

Le secteur industriel du pays est dominé par l'industrie manufacturière et la construction, cette dernière étant directement stimulée par les investissements publics dans le développement des infrastructures (voir figure 26). En conséquence, le secteur industriel est celui qui a connu la croissance la plus rapide au cours des dernières années (République-Unie de Tanzanie, Bureau national de statistique, 2021). En outre, l'emploi dans le secteur industriel a suivi une trajectoire ascendante depuis le début des années 2000. Notamment, entre 2015 et 2020, quelque 8 477 nouvelles usines ont été construites, créant ainsi environ 480 000 nouvelles opportunités d'emploi (République-Unie de Tanzanie, 2020).

Figure 26 : Croissance du secteur industriel pour la République-Unie de Tanzanie

(En pourcentage)



Sources : NKC African Economics (2021), République-Unie de Tanzanie, Bureau national de statistique (2021).

Canal :

Partenariat public-privé

Domaine

d'intervention :

Investissement privé

Secteur :

Général

15.2. Établir des partenariats avec le secteur privé

Lors de son discours sur l'état de la nation en 2020, l'ancien Président Magufuli a exposé plusieurs plans d'investissement destinés à stimuler la production locale et à développer les secteurs économiques clés, notamment l'agriculture, l'industrie, le commerce et le tourisme, en déclarant

que : « Ces secteurs sont ceux qui emploient le plus de Tanzaniens. Donc, évidemment, si nous parvenons à les développer, notre économie connaîtra une croissance plus rapide et réduira ainsi les problèmes de pauvreté et de chômage dans le pays » (République-Unie de Tanzanie, 2020). Le plan visait à porter la croissance annuelle du PIB à 8 % à moyen terme et à créer huit millions de nouveaux emplois d'ici 2025. M. Magufuli a noté que la réussite de ces derniers objectifs dépendait largement de l'établissement de bonnes relations avec le secteur privé. La nouvelle Présidente de la République-Unie de Tanzanie, Samia Suluhu Hassan, a tenu des propos similaires dans son premier discours au Parlement en avril 2021.

15.3. Exigences de localisation et formation

Selon la *Non-Citizens (Employment Regulations) Act 2015 (No. 1. of 2015)* du pays, l'embauche de non-citoyens est limitée aux emplois pour lesquels les talents locaux ne sont pas disponibles. La législation exige que les employeurs aient mis en place des plans de succession, l'employé étranger étant éventuellement remplacé par un travailleur local.

Les employeurs sont donc tenus, pendant le mandat de l'employé étranger, de former un Tanzanien afin qu'il acquière les compétences qui lui permettront de remplacer l'employé étranger (Organisation internationale du Travail, 2015).

Canal :

Exigences réglementaires

Domaine d'intervention :

Développement des
compétences

Secteur :

Général

Conclusion

Certaines des diverses initiatives en matière d'emploi entreprises sur le continent ont été identifiées, évaluées et examinées dans le présent rapport. Bon nombre de celles qui ont été couronnées de succès semblent partager certaines caractéristiques clés. Cependant, l'évaluation du succès d'une initiative ne se limite pas au simple décompte du nombre d'emplois créés. Le montant des ressources engagées dans un projet doit être pris en compte et le nombre d'emplois créés pourrait, dans certains cas, ne pas justifier les ressources investies – il faudrait tenir compte du fait que ces ressources auraient pu être dépensées ailleurs. L'examen de la nature des initiatives fructueuses en matière d'emploi et l'identification des caractéristiques communes à tous les pays permettent de formuler des recommandations plus éclairées.

Pour trouver une solution efficace, il faut bien comprendre le problème, et l'une des principales caractéristiques du problème du chômage en Afrique tient à la prévalence du chômage des jeunes. Cette situation peut être attribuée à une inadéquation entre la demande et l'offre de compétences, qui a été aggravée par une croissance du PIB qui n'a pas particulièrement exigé de main-d'œuvre importante.

On peut résoudre ces deux problèmes en tenant compte d'une autre conclusion primordiale de l'étude : l'importance de tirer parti des ressources du secteur privé pour créer des emplois. L'efficacité de la mise en œuvre et une connaissance approfondie du marché du travail font que le secteur privé est idéalement placé pour faciliter le développement des compétences et l'acquisition d'une expérience professionnelle.

Par ailleurs, les initiatives n'ont pas besoin de s'adresser à un secteur en particulier, mais le fait de se concentrer précisément sur le canal ciblé et sur les objectifs spécifiques de celui-ci augmente les chances de succès. Les thèmes clés identifiés dans le présent rapport sont les suivants : l'employabilité est un sujet majeur, il importe de tirer parti des ressources du secteur privé et une bonne politique doit être bien ciblée – autant d'éléments qui conduisent aux importantes recommandations suivantes :

- **L'employabilité est un sujet majeur :** Les tendances démographiques suggèrent que le chômage des jeunes deviendra de plus en plus préoccupant si aucune mesure directe n'est prise. Les initiatives qui améliorent l'employabilité des jeunes en leur offrant la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle ou en soutenant les initiatives entrepreneuriales recèlent un grand potentiel pour combler le fossé entre la demande et l'offre de main-d'œuvre ;

Des décisions judicieuses et une mise en œuvre efficace permettront au continent de s'attaquer au problème du chômage.

- **Mobiliser le secteur privé :** L’alignement des objectifs d’emploi du secteur public et des objectifs commerciaux du secteur privé est un facteur de réussite clé. La mobilisation des ressources du secteur privé par le biais d’incitations à la formation ou par la collaboration dans le cadre de partenariats public-privé pour formuler et mettre en œuvre des initiatives en matière d’emploi augmente considérablement les chances de réussite ;
- **Des initiatives de portée générale mais ciblées :** De nombreuses initiatives sont de portée générale et ne ciblent pas un secteur en particulier. Cela étant, la plupart des initiatives couronnées de succès semblent se concentrer clairement sur un canal précis par lequel elles stimulent l’emploi. L’octroi de subventions pour le développement des compétences, par exemple, laissera toujours aux forces du marché le soin de déterminer les secteurs qui bénéficieront le plus de cette initiative. Qui plus est, quel que soit le secteur ciblé, il semble que les initiatives qui visent à impliquer différents acteurs de la chaîne de valeur ont souvent un impact plus important. Ces projets mettent souvent à profit l’expertise de segments plus commerciaux ou plus sophistiqués de la chaîne de valeur pour favoriser le transfert de compétences tout en renforçant la compétitivité des bénéficiaires ciblés. Une orientation claire et des objectifs explicites sont essentiels, et des interventions plus simples peuvent souvent être plus efficaces.

Bibliographie

Adair, Philippe, et Ali Souag (2019). *Loi d'Okun, chômage et emploi informel en Algérie : L'impact des politiques du marché du travail depuis 1997. Les cahiers du cread, vol. 33, No. 123 (2018).*

Fonds africain de développement (2017). *Côte d'Ivoire – Programme d'appui à l'amélioration de l'employabilité et de l'insertion des jeunes (PAAEIJ). Rapport d'achèvement de projet (RAP).* Tunis.

Ajira (2020a). Ajira blogs: *The future of work is online*. Disponible à l'adresse <https://ajiradigital.go.ke/#/index>.

_____ (2020b). Programme numérique Ajira. Disponible à l'adresse <https://ajiradigital.go.ke/#/index>.

_____ (2020c). Ajira jobs. Disponible à l'adresse <https://ajiradigital.go.ke/#/index>.

Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, Algérie (2021). *Nos statistiques – Chiffres clés du dispositif pour l'année 2016*. Disponible à l'adresse www.ansej.org.dz/index.php/fr/nos-statistiques#.

Ampadu, Richard Ameyaw, et Rose Omari (2015). *Small-scale rural agro-processing enterprises in Ghana: Status, challenges and livelihood opportunities of women. Journal of Scientific Research and Reports, vol. 6, No. 1 (January), pp. 61–72.*

Angola, Institut national de la statistique (2021). *Angola Employment Survey – IEA, Fourth Quarter 2020*. Disponible à l'adresse www.ine.gov.ao/publicacoes/detalhes/OQ%3D%3D.

Agence nationale pour la promotion des investissements et des exportations d'Angola (2020). *Portail de statistiques en ligne*. Disponible à l'adresse www.aipex.gov.ao/PortalAIPEx#!/.

Asharq Al-Awsat (2020). *Morocco's king launches Green Generation 2020-30*. Disponible en anglais à l'adresse <https://english.aawsat.com/home/article/2132676/moroccos-king-launches-green-generation-2020-2030>.

Banque d'Algérie (2021). *Bulletin statistique trimestriel*. Algérie. Disponible à l'adresse https://www.bank-of-algeria.dz/html/bulletin_statistique_FR.htm.

Banque de Maurice (2021). *Monthly Statistical Bulletin – December 2020*. Port-Louis. Disponible en anglais à l'adresse www.bom.mu/publications-statistics/statistics/monthly-statistical-bulletin/monthly-statistical-bulletin-december-2020.

Barry, Ashley et Dina Dandachli (2020). *L'emploi des jeunes et des femmes en Algérie : obstacles et opportunités*. Education for Employment.

Business in Cameroon (2020). *Cameroon: Over 1,500 graduates found their first jobs thanks to a tax regime promoting youth employment*, 16 juillet.

_____ (2021). Page d'accueil. *Egypt Statistics*. Disponible en anglais à l'adresse <https://www.capmas.gov.eg/HomePage.aspx>

Banque centrale du Nigéria (2018). *Featured articles: Gov. Emefiele outlines policy thrust for 2019 ... woos foreign investors*, 30 novembre. Disponible en anglais à l'adresse www.cbn.gov.ng/FeaturedArticles/2018/articles/Emefiele_Woos_Foreign_Investors.asp.

Agence danoise pour le développement des syndicats (2020). *Labour Market Report Algeria – 2020*. Copenhague. Disponible à l'adresse https://mail.google.com/mail/u/0/h/1qitlwd2xxqvg/?view=att&th=17a99ce9b65e8455&attid=0.1&disp=attd&realattid=f_kr0yew5e0&safe=1&zw.

Agence allemande de coopération internationale (GIZ) (2020). *Stabilisation économique et emploi des jeunes*. Disponible en anglais à l'adresse www.giz.de/en/worldwide/37696.html

Égypte, Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques (2016). *Stratégie de développement durable – Égypte Vision 2030*. Disponible en anglais à l'adresse www.arabdevelopmentportal.com/publication/sustainable-development-strategy-sds-egypt-vision-2030.

Commission pour la création d'emplois, Éthiopie (2019). *Sustainable Jobs for All. Plan of Action for Job Creation 2020–2025. Briefing Document*. Éthiopie. Disponible en anglais à l'adresse <https://jobscommission.gov.et/wp-content/uploads/2019/11/National-Plan-for-Job-Creation-Brief.pdf>.

Commission européenne (2019). *JRC Science for Policy Report: Policy Options to support the Rural Job Opportunities Creation Strategy in Ethiopia*. Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne.

Farrand, Andrew (2019). *The Youth Employment Project Labour Market Assessment*. Bir Khadem, Algérie : *World Learning Algeria*; Washington, D.C.: Initiative de partenariat pour le Moyen-Orient (MEPI)

Faysse, Nicolas (2015). *The rationale of the Green Morocco Plan: missing links between goals and implementation*. *The Journal of North African Studies*, vol. 20, Issue 4 (June), pp, 622–634.

Further Africa (2019). *Angola castle farm group harvests over 3,000 tons of corn, 28 February*. Disponible en anglais à l'adresse <https://furtherafrica.com/2019/02/28/angola-castel-farm-group-harvests-over-3-000-tons-of-corn/>.

Ghana, Commission nationale de planification du développement (2015). *Programme de croissance et de développement partagés du Ghana (GSGDA II)*. Accra, Ghana.

Independent Evaluation Group (2021). *Egypt, Arab Republic of – Promoting Innovation for Inclusive FA*. Washington : Banque mondiale.

Société financière internationale (2019). *Country Private Sector Diagnostic Creating Markets in Angola: Opportunities for Development through the Private Sector*. Washington : Groupe de la Banque mondiale.

_____ (2020). *IFC Insights Angola: Growing beyond oil, January*. Disponible en anglais à l'adresse www.ifc.org/wps/wcm/connect/news_ext_content/ifc_external_corporate_site/news+and+events/news/insights/angola-growing-beyond-oil.

Fonds international de développement agricole (2020). *Cameroon1100001694: AEP-Youth Supervision Report December 2020*. Rome.

Organisation internationale du Travail (2015). Base de données des législations nationales du travail, de la sécurité sociale et des droits de l'homme. *United Republic of Tanzania (3) > Migrant workers*. Disponible en anglais à l'adresse www.ilo.org/dyn/natlex/natlex4.detail?p_lang=en&p_isn=100759&p_count=3&p_classification=17.

_____ (2021). *Information System on International Labour Standards: Ratifications of C122 – Employment Policy Convention, 1964 (No. 122)*. Genève.

Fonds monétaire international (2020). *Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2020 : une ascension longue et difficile*. Washington.

_____ (2021). *Policy Responses to Covid-19: Mauritius*. Washington.

Kenya (2006). *Legal Notice No. 167. The Government Financial Management Act (No.5 of 2004)*. *Kenya Gazette Supplement, No. 89, Special Issue No. 1107* (décembre).

Kenya, Bureau national de statistique (2015). *Economic Survey 2015*. Nairobi.

_____ (2018). *Economic Survey 2018*. Nairobi.

_____ (2020a). *Economic Survey 2020*. Nairobi.

_____ (2020b). *Quarterly Labour Force Report: Quarter 3: July – September 2020*. Nairobi. Disponible en anglais à l'adresse www.knbs.or.ke/?p=5798.

_____ (2021). *Quarterly Gross Domestic Product Report: Third Quarter, 2020*. Nairobi. Disponible en anglais à l'adresse www.knbs.or.ke/?p=6241.

Zone économique spéciale de Luanda-Bengo (2020). Les nouvelles usines pourraient être opérationnelles en août. Disponible en anglais à l'adresse <https://zee.co.ao/en/>.

Mashrou3i (2017). L'ONUDI, l'USAID, la Coopération italienne pour le développement et la Fondation HP lancent la seconde phase du projet pour l'emploi des jeunes, 24 janvier. Disponible en anglais à l'adresse <https://mashrou3i.net/en/news/phase2-launch/>.

Mastercard Foundation (2019). *10 million young people to access dignified and fulfilling work opportunities in Ethiopia*, 30 octobre.

Maurice, Ministère des finances et de la planification économique et du développement (2020). *Budget speech 2020–2021. Our new normal: The economy of life*. Port-Louis. Juin 2020. Disponible en anglais à l'adresse <https://mof.govmu.org/Pages/Budget-2020-2021.aspx>.

Maurice, Ministère du travail, des relations industrielles et de l'emploi (2014). *National Employment Policy for Mauritius (Fourth Draft)*. Port-Louis.

Conseil mauricien pour la recherche et l'innovation (2021). *National SME Incubator Scheme (NSIS)*, 15 janvier. Disponible en anglais à l'adresse www.mric.mu/English/News/Pages/National-SME-Incubator-Scheme-NSIS.aspx.

Mieu, Baudelaire (2020). *Logistique : Abidjan muscle son port pour rester compétitif face à Lomé et Tema. Jeune Afrique*, 9 octobre.

Maroc, Agence pour le développement agricole (2021). *Principales réalisations du Plan Maroc Vert*. Disponible à l'adresse <https://www.ada.gov.ma/fr/principales-realizations-du-plan-maroc-vert>.

Maroc, Haut Commissariat au Plan (2021). Base de données en ligne. Disponible à l'adresse https://www.hcp.ma/Taux-de-chomage_r72.html.

Maroc, Ministère de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique (2021). *Plan d'accélération industrielle 2014-2020*. Rabat.

Morocco World News (2020). *Le chef du gouvernement présente le Plan d'accélération industrielle 2021-2025*, 3 janvier.

Banque nationale d'Angola (2021). *Balance of Payments – Standard Presentation*. Luanda.

Banque nationale d'Éthiopie (2020). *2019/20 Annual Report*. Addis-Abeba.

Bureau national de la statistique du Nigéria (2020a). *Labour Force Statistics: Unemployment and Underemployment Report Abridged Labour Force Survey under COVID-19 (Q2 2020)*. Abuja. Disponible en anglais à l'adresse

www.nigerianstat.gov.ng/pdf/uploads/Q2_2020_Unemployment_Report.pdf.

_____ (2020b). *Nigerian Gross Domestic Product Reports (Q3 2020)*. Abuja. Disponible en anglais à l'adresse https://nairametrics.com/wp-content/uploads/2020/11/GDP_Report_Q3_2020.pdf.

Institut national de la statistique du Rwanda (2020a). *GDP National Accounts, 2020* (Comptes nationaux du PIB, 2020). Kigali.

_____ (2020b). *COVID-19 and its impact on labour force in Rwanda*, 22 octobre. Disponible en anglais à l'adresse

<http://statistics.gov.rw/publication/covid-19-and-its-impact-labour-force-rwanda>.

_____ (2020c). *Labour Force Survey. Annual Report 2019*.

Kigali. News24 (2020). *Angola prosecutors close in on Dos Santos children*, 28 février. Disponible en anglais à l'adresse

www.news24.com/news24/africa/news/angola-prosecutors-close-in-on-dos-santos-children-20200228.

NKC African Economics (2021). *Global Economic*. Disponible en anglais à l'adresse www.africaneconomics.com/forecasts-and-analysis/forecast-data.

Owoo, Nkechi S. et Monica P. Lambon-Quayefio (2017). *The agro-processing industry and its potential for structural transformation of the Ghanaian economy*. WIDER Working Paper 2017/9. Helsinki, Finlande : Université des Nations Unies, Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement.

PROPRIV (2020). Page d'accueil. *Qu'est-ce que PROPRIV ?* Disponible en anglais à l'adresse <https://propriv.ao/about.php>.

Radio France Internationale (2020). *La Cemac a trouvé 3,8 milliards d'euros d'investissements pour ses infrastructures*, 18 novembre.

Disponible à l'adresse www.rfi.fr/fr/afrique/20201118-cemac-38-milliards-euros-investissements-infrastructures.

Ranzani, Marco et Li Fa Cheung Kai Suet (2020). *The welfare of Mauritian households during the COVID-19 pandemic: Evidence from three rounds of high-frequency surveys*, 19 novembre.

Rwanda, Ministère des finances et de la planification économique (2017). *7 Years Government Programme: National Strategy for Transformation (NST 1) 2017–2024 Final*. Kigali.

_____ (2020). *Budget speech – financial year 2020/21*. Kigali. 22 juin 2020. Disponible en anglais à l'adresse <https://www.minecofin.gov.rw/1/publications/reports>.

Ship Technology (2020). *Port d'Abidjan*. Disponible en anglais à l'adresse www.ship-technology.com/projects/port-of-abidjan/.

Afrique du Sud, Ministère des travaux publics et de l'infrastructure (2020). *Annexure A-E Expanded Public Works Programme (EPWP) Annual Performance Report*. Pretoria. Disponible en anglais à l'adresse www.epwp.gov.za/documents/Reports/Year16-19-20/Q4/2019-20_QTR4-Annexure_A-E3.pdf.

Statistics Mauritius (2020). *Labour Force, Employment and Unemployment – Year 2020*. Disponible en anglais à l'adresse https://statsmauritius.govmu.org/Documents/Statistics/ESI/2021/EI1583/LF_Emp_Unemp_Yr20_180521.pdf.

Statistics South Africa (2021). *Statistical Release P0211: Quarterly Labour Force Survey Quarter 4: 2020*. Pretoria.

Tunisie, Institut national de la statistique (2021). Page d'accueil. Croissance économique. Disponible à l'adresse www.ins.tn.

Division de la population du Département des affaires économiques et sociales, Nations Unies (2019). *Perspectives de la population mondiale 2019 : Volume II : Profils démographiques*. New York.

République-Unie de Tanzanie. *Non-Citizens (Employment Regulations) Act 2015 (No. 1 of 2015)*. Dodoma. Disponible en anglais à l'adresse www.ilo.org/dyn/natlex/natlex4.detail?p_lang=en&p_isn=100759&p_count=3&p_classification=17.

_____ (2020). *Speech by Hon. President during the official opening of the twelfth session of Parliament. 13 November 2020*. Dodoma. Disponible en anglais à l'adresse www.parliament.go.tz/news/hotuba-ya-mhe-rais-wakati-wa-kufungua-rasmi-bunge-la-12.

République-Unie de Tanzanie, Bureau national de statistique (2018). *Employment Estimates Brochure for Tanzania Mainland 2018*. Dodoma.

_____ (2021). *National Accounts, 2021* (comptes nationaux, 2021). Dodoma.

Technical and Vocational Education and Training Reform Programme (2021). *TVET Egypt Impact*. Disponible en anglais à l'adresse <https://tvetypt.org/>.

VerAngola (2020). *Biocom a produit 50 000 tonnes de sucre en trois mois*, 21 juillet.

Banque mondiale (2021). Base des Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <https://databank.banque mondiale.org/reports.aspx?source=world-development-indicators>.

Banque mondiale, Service statistique du Ghana et Programme des Nations Unies pour le développement (2020). *Ghana COVID-19 Business Tracker Report*. Ghana.

Yes4Youth (2020). Page d'accueil. Disponible à l'adresse <https://yes4youth.co.za/>. Consulté le 19 janvier 2021.

Youth Employment Support Programme (2018). Page d'accueil. Programme d'Appui Jeunesse Emploi PAJE. Disponible à l'adresse www.paje.dz/index.php/programme-d-appui-jeunesse-emploi.html.

Youth Enterprise Development Fund (2019). *Board Performance Report: June 2016 – May 2019*. Nairobi.

_____ (2021). *Youth Enterprise Development Fund Strategic Plan 2020/21 – 2023/24*. Nairobi.